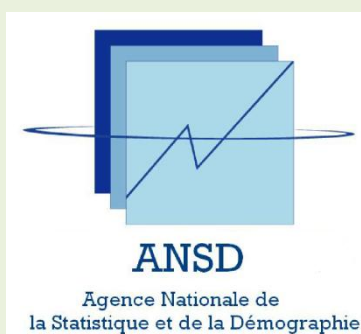




République du Sénégal
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan



Agence Nationale de la Statistique
et de la Démographie



RAPPORT DEFINITIF

RGPHAE 2013

Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
de l'Agriculture et de l'Elevage



RGPHAE

Septembre 2014



Tout le monde
compte !

Chapitre VIII :

MIGRATION ET URBANISATION

Résumé

Au Sénégal, les migrants internes durée de vie sont estimés à 1 881 603 d'individus, soit 14,6% de la population. Les régions de Dakar, de Diourbel et de Thiès ont accueilli la majeure partie de ses flux migratoires, soit respectivement 41,8%, 15,5% et 12,9%. Les régions les plus répulsives sont Ziguinchor, Kaolack, Louga et Fatick avec des indices de sortie respectifs de 25,7%, 20,2%, 19,7% et 19,4%.

Le bilan migratoire durée de vie montre que la région de Dakar a enregistré le solde migratoire le plus important (+685292), alors que la région de Saint-Louis affiche le solde négatif le plus important (-74486) suivie de Louga (-45449) et Ziguinchor (-31591).

Au cours des 5 dernières années, les Sénégalais partis à l'étranger sont au nombre de 156676, soit 1,2% de la population. Les principales destinations sont l'Europe (44,4%) et les pays de l'Afrique Centrale (27,5%). Le principal motif de départ est le travail (73,5%).

Les migrations internationales montrent que le Sénégal a accueilli 261 145 immigrants durée de vie, soit 2,0% de la population, qu'ils soient de nationalité sénégalaise ou non. Ces immigrants viennent pour l'essentiel de l'Afrique de l'Ouest, soit 84,4%.

Cette dynamique migratoire, notamment interne, continue de modifier la structure de la population du pays. Au cours des trois dernières décennies, le taux d'urbanisation du Sénégal est passé de 34 % en 1976 à 39 % en 1988 et de 41 % en 2002 à 45,2% en 2013. En somme, le Sénégal se caractérise globalement par une urbanisation galopante. Celle-ci pourrait aussi être liée à la réforme de 2008 qui a vu l'érection de certaines localités rurales en commune.

Introduction

L'étude sur les migrations et l'urbanisation revêt un intérêt capital pour le Sénégal. En effet, l'exode rural crée un déséquilibre entre le milieu rural et les villes. La connaissance de l'ampleur de ce déséquilibre permet une meilleure prise de décision. Les migrations entraînent une forte pression sur les équipements collectifs, un déséquilibre entre l'offre et la demande de services sociaux de base et une dégradation de l'environnement et du cadre de vie.

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013 permettent de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées, tant sur l'ampleur des migrations internes et internationales que sur l'urbanisation.

Le phénomène des migrations internationales mérite une attention tout aussi importante. Ces dernières années, il a fait l'objet de beaucoup de discours tant au plan national qu'international. Les pays ferment de plus en plus leurs frontières et sont hostiles aux flux de migrants internationaux, en dépit des accords de libre circulation qui peuvent exister entre pays. D'un autre côté, l'émigration internationale constitue pour le Sénégal une source considérable de devises, grâce aux transferts des migrants internationaux. Les transferts de compétence et de technologie étant tout aussi importants.

Sur le plan géographique, le Sénégal partage de vastes frontières avec la Mauritanie au Nord, la Guinée et la Guinée Bissau au Sud et le Mali à l'Est. À l'Ouest, le Sénégal a une large ouverture sur l'Océan Atlantique. La Gambie constitue une enclave à l'intérieur du pays.

Sur le plan des infrastructures de communication, le Sénégal est bien relié au reste du monde. Un réseau routier concentré à l'Ouest du pays est prolongé par la grande route Nationale 2 qui fait le tour du pays reliant le Sénégal au Mali et à la Mauritanie. La transgambienne relie le pays à la Gambie et les pays voisins, à savoir la Guinée Bissau et la Guinée Conakry. Hérité de la colonisation, l'express Dakar Niger qui reliait le pays avec ses voisins est remplacé par le train Dakar Bamako.

Les infrastructures aéroportuaires connectent le pays au « lointain international ». En effet, l'aéroport international de Dakar Yoff et le port de Dakar sont très importants pour le trafic international. La position stratégique de Dakar sur la carte du monde en fait une escale obligée de beaucoup de voyageurs.

Les mouvements migratoires sont facilités par de vastes frontières avec les pays limitrophes, une grande ouverture sur l'Océan Atlantique (500 km de côte) et des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires de rang international.

Sur le plan institutionnel, la migration reste une question centrale pour le gouvernement du Sénégal. Plusieurs Ministères interviennent à la fois sur la question. Le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur a été créé en 2002 pour une prise en charge spécifique des problèmes des migrants. Les Ministères des Affaires Etrangères et de l'Intérieur interviennent aussi dans le domaine.

Au plan international, les partenaires travaillent avec le Sénégal sur les questions migratoires. Dans le cadre de la CEDEAO, le Sénégal a signé avec ses partenaires africains des accords de libre circulation des personnes et des biens. Entre autres, on peut noter l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et l'Union Européenne (UE).

Ce travail se fixe comme objectif d'analyser les informations relatives aux questions sur la migration et l'urbanisation du RGPHAE, afin de fournir aux décideurs des outils de prises de décision dans le cadre de leurs politiques d'aménagement du territoire, de décentralisation, de développement urbain entre autres.

De façon plus spécifique, les informations fournies portent sur les migrations internes, à partir desquelles les flux interrégionaux de populations permettront d'identifier les régions les plus répulsives et celles plus attractives. Aussi, l'exode rural sera-t-il mis en évidence à travers une analyse de l'urbanisation. Cette dernière permettra d'appréhender le niveau d'urbanisation au Sénégal et d'analyser la typologie des villes.

Au niveau international, les résultats du RGPHAE 2013 fournissent des informations sur les échanges migratoires entre le Sénégal et le reste du monde. C'est ainsi que ce travail permettra de connaître l'effectif des étrangers résidents au Sénégal, ainsi que leur pays de provenance. Il en est de même pour l'émigration internationale des Sénégalais vers d'autres horizons. Des informations sur les pays de destination ainsi que certaines caractéristiques permettront de connaître le profil des émigrants sénégalais.

Ce chapitre s'articule autour de trois parties. La première porte sur les migrations internes, la seconde aborde les migrations internationales et, enfin, la troisième est relative à l'urbanisation au Sénégal.

VIII.1. METHODOLOGIE

VIII.1.1. VARIABLES COLLECTEES

Les variables collectées pour aborder les migrations sont : le lieu de naissance, lieu de résidence il y'a 10 ans, lieu de résidence il y'a 5 ans, lieu de résidence il y'a 1 an (12 derniers mois), motif du déplacement des migrations des 5 dernières années pour les migrations internes. Pour les immigrations internationales, le lieu de résidence il y a 10 ans, 5 ans, un an, le lieu de naissance et la variable nationalité ont été utilisées. Pour les émigrations internationales, les variables collectées sont le statut migratoire du ménage, le sexe du migrant, le lien de parenté avec le chef de ménage au départ, la date de départ, l'âge au départ, le niveau d'instruction au départ, la profession au départ, le pays de destination, le principal motif de la migration. Pour l'urbanisation, les variables utilisées sont : le milieu de résidence et les communes/arrondissements/villes.

Les variables collectées présentent des taux de non réponse satisfaisants.

VIII.1.2. DEFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS

➤ Migration interne

- Migrations internes : Les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.
- Migration durée de vie : La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région.
- Indice de rétention de la migration : L'indice de rétention est la proportion de non migrants parmi la population dans une unité administrative considérée.
- Indice de sortie de la migration : L'indice de sortie est la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période.
- Indice d'entrée : L'indice d'entrée est la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.
- Solde migratoire : Le solde migratoire appelé aussi bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties de migrants dans une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties.

- Migration totale : La migration totale est la somme des entrées et des sorties d'une zone de migration.
- **Migration internationale**
 - Immigration durée de vie : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.
 - Emigration : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.
- **Urbanisation**
 - Au Sénégal, la définition de l'urbanisation se réfère à celle de la commune. Ainsi, le milieu urbain est constitué par l'ensemble des localités érigées en commune, et ce, quel que soit le nombre d'habitants. Ainsi, la population urbaine est celle qui réside dans les communes.

VIII.2. MIGRATIONS INTERNES

VIII.2.1. MIGRANTS INTERNES DUREE DE VIE

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013, en vue de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région autre que sa région de naissance.

Sur une population résidente native au Sénégal de 13 034 665, l'on dénombre 1 896 779 personnes nées hors de leur région de résidence lors du RGPHAE de 2013, soit une proportion de 14,6 %. On note, ainsi, une diminution relative par rapport au Recensement de 2002 au cours duquel on avait dénombré 1 510 337 migrants internes durée de vie, soit 15,3%.

Tableau 8.1 : Les indices d'entrée et de sortie de la migration durée de vie par région (Tableau annexe 8 a)

REGION DE RESIDENCE ACTUELLE	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	NATIFS	NATIFS NON MIGRANTS	INDICE DE SORTIE
Dakar	2 962 789	2 142 816	819 973	27,7	246 066	2 388 882	2 142 816	10,3
Ziguinchor	526 945	462 694	64 251	12,2	156 756	619 450	462 694	25,3
Diourbel	1 451 634	1 156 857	294 777	20,3	200 053	1 356 910	1 156 857	14,7
Saint-Louis	881 706	814 031	67 675	7,7	129 163	943 194	814 031	13,7
Tambacounda	661 191	606 625	54 566	8,3	58 862	665 487	606 625	8,8
Kaolack	931 214	851 891	79 323	8,5	202 479	1 054 370	851 891	19,2
Thiès	1 753 683	1 512 521	241 162	13,8	279 760	1 792 281	1 512 521	15,6
Louga	855 671	792 112	63 559	7,4	197 996	990 108	792 112	20
Fatick	701 241	633 702	67 539	9,6	150 005	783 707	633 702	19,1
Kolda	642 286	598 820	43 466	6,8	55 362	654 182	598 820	8,5
Matam	540 329	506 716	33 613	6,2	46 313	553 029	506 716	8,4
Kaffrine	546 841	511 788	35 053	6,4	74 671	586 459	511 788	12,7
Kedougou	136 379	129 037	7 342	5,4	29 718	158 755	129 037	18,7
Sedhiou	442 756	418 276	24 480	5,5	69 575	487 851	418 276	14,3

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Au niveau des entrées, on note que les régions qui enregistrent les pourcentages d'entrée les plus importants sont Dakar, Diourbel et Thiès avec respectivement 43,2%, 15,5% et 12,7%. Les indices d'entrées montrent que les régions les plus attractives sont Dakar, Ziguinchor et Diourbel qui enregistrent respectivement 27,7%, 12,2% et 20,3%.

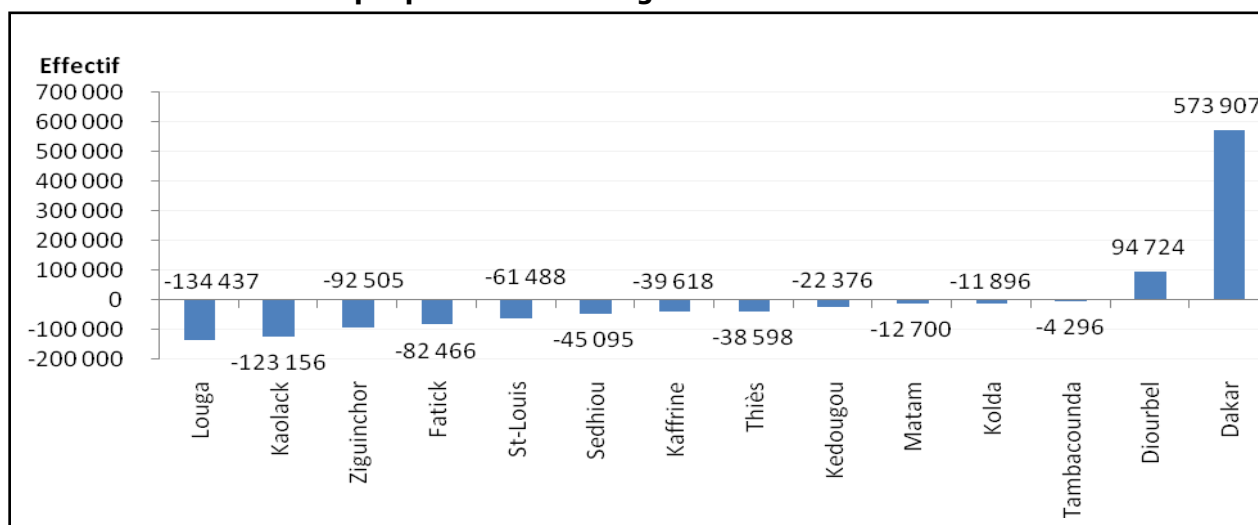
Les régions qui enregistrent les sorties les plus importantes sont Dakar et Thiès qui enregistrent respectivement 13,0% et 14,8%. Pour les indices de sortie, la région la plus répulsive est Ziguinchor avec un indice de sortie de 25,3%. Elle est suivie par les régions de Louga et Kaolack, avec respectivement 20,0% et 19,2%.

Tableau 8.2 : Bilan ou solde de la migration (durée de vie) par région (Tableau annexe 8a)

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
Louga	-134 437	-12,6
Kaolack	-123 156	-10,7
Ziguinchor	-92 505	13,1
Fatick	-82 466	9,5
St-Louis	-61 488	-6
Sédhiou	-45 095	-8,8
Kaffrine	-39 618	-6,3
Thiès	-38 598	-1,8
Kédougou	-22 376	-13,3
Matam	-12 700	-2,2
Kolda	-11 896	-1,7
Tambacounda	-4 296	-0,5
Diourbel	94 724	5,6
Dakar	573 907	17,4

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Graphique 8.1 : Solde migratoire durée de vie



Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'analyse des résultats sur les soldes migratoires montre que, dans l'ensemble, seules les régions de Dakar (+573 907) et Diourbel (+94 724) ont un excédent migratoire. En d'autres termes, Dakar et Diourbel restent des régions d'immigration. En 2002, Dakar et Diourbel enregistraient respectivement les soldes de (+475356) et (-8425).

Il est également observé que Dakar est la région qui bénéficie le plus des flux migratoires internes durée de vie.

Au regard des soldes migratoires, les régions de Dakar et Diourbel attirent plus qu'elles n'émettent de migrants pour plusieurs raisons.

L'attraction exercée par la région de Dakar s'explique par son statut de capitale économique et administrative. Quant à la région de Diourbel, son attraction est liée à la fonction religieuse et culturelle de la localité de Touba qu'elle abrite.

Par ailleurs, les autres régions sont plus des régions d'émigration (solde négatif). Parmi celles-ci, les régions de Louga (-134 437) et Kaolack (-123 156) sont les plus déficitaires dans les échanges migratoires. Elles sont les principales régions d'émigration (voir graphique ci-dessus).

Entre 1988 et 2002, le volume des migrants internes durée de vie a connu un accroissement ; il est passé de 986 852 à 1 510 337 personnes (Tableau 8.3), ce qui représente respectivement 14,3% et 15,3 % de la population. Cette tendance évolutive a connu une baisse en 2013 où le volume des migrants internes durée de vie est passé à 1 896 779 personnes en 2013, soit 14,6% de la population née au Sénégal (13 034 665).

On observe que le poids relatif de Dakar dans les échanges interrégionaux de la migration durée de vie est toujours prépondérant (43,2% des immigrants et 13,0% des émigrants) (voir tableau 8.3). Les régions de Thiès (15,5% des immigrants et 10,5% des émigrants) et de Diourbel (12,7% des immigrants et 14,7% des émigrants) constituent les seconds pôles régionaux qui alimentent le plus ces échanges.

Tableau 8.3 : Evolution de la migration interne durée de vie entre 1988 et 2013

Régions	Migrants durée de vie, RGPH de 1988						
	Immigrants		Emigrants		Solde migratoire	Migration totale	
	EFFECTIF	Pourcentage (1)	EFFECTIF	Pourcentage (2)		EFFECTIF	Pourcentage (1+2)
Dakar	456845	46,3	109547	11,1	347298	566392	57,4
Ziguinchor	51208	5,2	78238	7,9	-27030	129446	13,1
Diourbel	81630	8,3	116762	11,8	-35132	198392	20,1
Saint-Louis	37818	3,8	127789	12,9	-89971	165607	16,8
Tambacounda	30409	3,1	23777	2,4	6632	54186	5,5
Kaolack	89306	9	94259	9,6	-4953	183565	18,6
Thiès	115500	11,7	157099	15,9	-41599	272599	27,6
Louga	34485	3,5	137964	14	-103479	172449	17,5
Fatick	57618	5,8	98740	10	-41122	156358	15,8
Kolda	32033	3,2	42677	4,3	-10644	74710	7,6
Matam	-	-	-	-	-	-	-
Kaffrine	-	-	-	-	-	-	-
Kédougou	-	-	-	-	-	-	-
Sédhiou	-	-	-	-	-	-	-
Total	986852	100	986852	100	0	///	///

Régions	Migrants durée de vie, RGPH de 2002						
	Immigrants		Emigrants		Solde migratoire EFFECTIF	Migration totale	
	EFFECTIF	Pourcentage (1)	EFFECTIF	Pourcentage (2)		EFFECTIF	Pourcentage (1+2)
Dakar	639338	42,3	163982	10,9	475356	803320	53,2
Ziguinchor	54054	3,6	122394	8,1	-68340	176448	11,7
Diourbel	195351	12,9	203776	13,5	-8425	399127	26,4
Saint-Louis	78491	5,2	112861	7,5	-34370	191352	12,7
Tambacounda	57653	3,8	38388	2,5	19265	96041	6,4
Kaolack	93962	6,2	188358	12,5	-94396	282320	18,7
Thiès	172771	11,4	214974	14,2	-42203	387745	25,7
Louga	47813	3,2	173515	11,5	-125702	221328	14,7
Fatick	71727	4,7	158189	10,5	-86462	229916	15,2
Kolda	75446	5	78820	5,2	-3374	154266	10,2
Matam	23731	1,6	55080	3,6	-31349	78811	5,2
Kaffrine	-	-	-	-	-	-	-
Kédougou	-	-	-	-	-	-	-
Sédhiou	-	-	-	-	-	-	-
Total	1510337	100	1510337	100	0	///	///

Régions	Migrants durée de vie, RGPHAE de 2013						
	EFFECTIF	Pourcentage	EFFECTIF	Pourcentage	Solde migratoire	EFFECTIF	Pourcentage
Dakar	819 973	43,2	246066	13,0	573 907	1 066 039	56,2
Ziguinchor	64 251	3,4	156756	8,3	-92 505	221 007	11,7
Diourbel	294 777	15,5	200053	10,5	94 724	494 830	26,1
Saint-Louis	67 675	3,6	129163	6,8	-61 488	196 838	10,4
Tambacounda	54 566	2,9	58862	3,1	-4 296	113 428	6,0
Kaolack	79 323	4,2	202479	10,7	-123 156	281 802	14,9
Thiès	241 162	12,7	279760	14,7	-38 598	520 922	27,5
Louga	63 559	3,4	197996	10,4	-134 437	261 555	13,8
Fatick	67 539	3,6	150005	7,9	-82 466	217 544	11,5
Kolda	43 466	2,3	55362	2,9	-11 896	98 828	5,2
Matam	33 613	1,8	46313	2,4	-12 700	79 926	4,2
Kaffrine	35 053	1,8	74671	3,9	-39 618	109 724	5,8
Kédougou	7 342	0,4	29718	1,6	-22 376	37 060	2,0
Sédhiou	24 480	1,3	69575	3,7	-45 095	94 055	5,0
Total	1 896 779	100	1 896 779	100	0	///	///

Source : ANSD. RGPHAE 2013

VIII.2.2. MIGRATION AU COURS DES 10 ET 5 ANS

VIII.2.2.1. Migration au cours des 5 ans

Le tableau 8.4 ci-dessous montre que la région de Dakar a reçu la proportion la plus importante des émigrants internes récents (au cours de 5 ans) (25,2%).

Au niveau des entrées, on note que les régions qui enregistrent les pourcentages d'entrée les plus importants sont Dakar, Diourbel et Kaolack avec respectivement 25,2%, 22,3% et 12,6%. Les indices d'entrées montrent que les régions les plus attractives sont Diourbel, Ziguinchor et Dakar qui enregistrent respectivement 5,6%, 5,8% et 11,1%.

Les régions qui enregistrent les sorties les plus importantes sont Dakar et Diourbel, avec respectivement 21,0% et 10,0%. Pour les indices de sortie, la région la plus répulsive est Kédougou, suivie de Kaffrine et Kaolack avec des indices de sortie de 11,8%, 7,1% et 7,1%.

Tableau 8.4 : Les indices d'entrée et de sortie de la migration récente (au cours de 5 années) par région (Tableau 8 b)

REGIONS	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 683 773	2 532 183	151 590	5,6	126 524	2 658 707	2532183	4,8
ZIGUINCHOR	462 676	435 773	26 903	5,8	31 608	467 381	435773	6,8
DIOURBEL	1 211 978	1 077 982	133 996	11,1	60 390	1 138 372	1077982	5,3
SAINT-LOUIS	750 143	719 738	30 405	4,1	35 658	755 396	719738	4,7
TAMBACOUNDA	552 815	528 092	24 723	4,5	26 742	554 834	528092	4,8
KAOLACK	780 583	748 435	32 148	4,1	57 156	805 591	748435	7,1
THIES	1 506 761	1 430 884	75 877	5	80 154	1 511 038	1430884	5,3
LOUGA	725 200	698 346	26 854	3,7	52 428	750 774	698346	7,0
FATICK	586 350	554 760	31 590	5,4	32 078	586 838	554760	5,5
KOLDA	538 616	521 218	17 398	3,2	21 255	542 473	521218	3,9
MATAM	448 270	431 862	16 408	3,7	11 658	443 520	431862	2,6
KAFFRINE	446 042	428 994	17 048	3,8	32 829	461 823	428994	7,1
KEDOUGOU	115 648	111 351	4 297	3,7	14 941	126 292	111351	11,8
SEDHIOU	370 186	357 340	12 846	3,5	18 662	376 002	357340	5,0

Source : ANSD ; RGPHAE 2013

Le bilan ou solde migratoire met en évidence les régions les plus répulsives et celles les plus attractives.

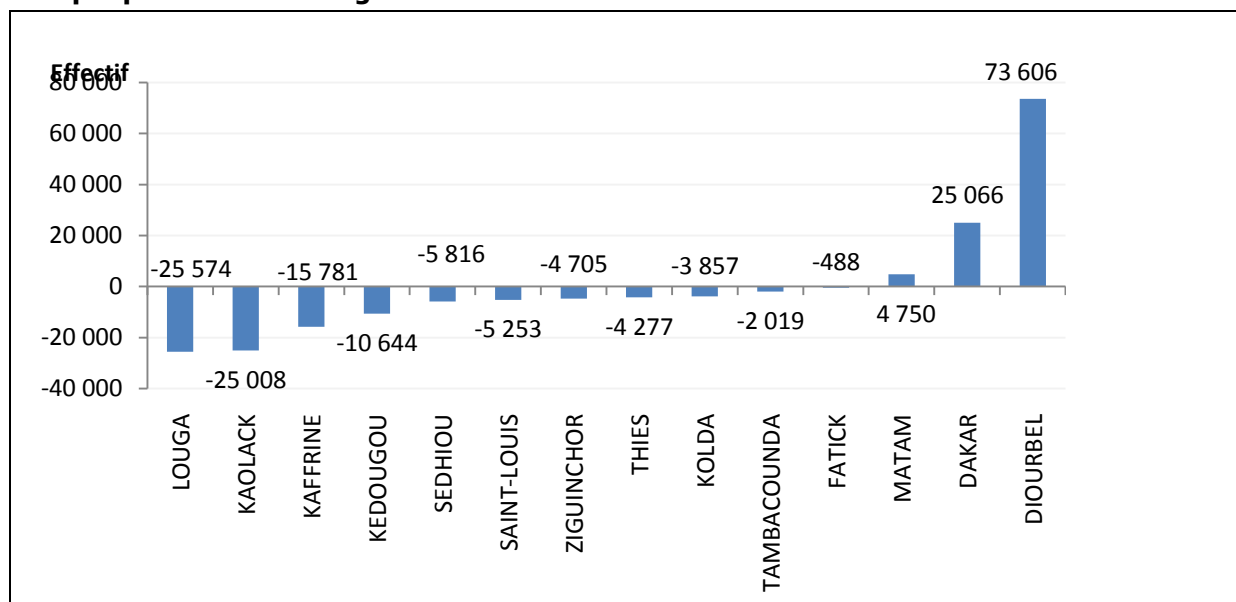
L'analyse des résultats sur les soldes migratoires montre que Diourbel (+73606) et Dakar (+25066) sont les régions qui bénéficient le plus des flux migratoires internes récents. Elles sont les seules avec la région de Matam (+4750) à détenir un solde migratoire net positif. Par contre, les régions de Louga (-25 574), Kaolack (-25 008) et Kaffrine (-15 781) détiennent les soldes migratoires négatifs les plus élevés ; elles sont les moins attractives (voir tableau 8.5 et graphique 8.2 ci-dessous).

**Tableau 8.5 : Bilan ou solde de la migration récente par région (au cours de 5 années)
(Tableau annexe 8 b).**

Région	Solde absolu	SOLDE Relatif
DAKAR	25 066	0,8
ZIGUINCHOR	-4 705	-1,0
DIOURBEL	73 606	5,8
SAINT-LOUIS	-5 253	-0,6
TAMBACOUNDA	-2 019	-0,3
KAOLACK	-25 008	-3,0
THIES	-4 277	-0,3
LOUGA	-25 574	-3,3
FATICK	-488	-0,1
KOLDA	-3 857	-0,7
MATAM	4 750	1,1
KAFFRINE	-15 781	-3,3
KEDOUGOU	-10 644	-8,1
SEDHIOU	-5 816	-1,5

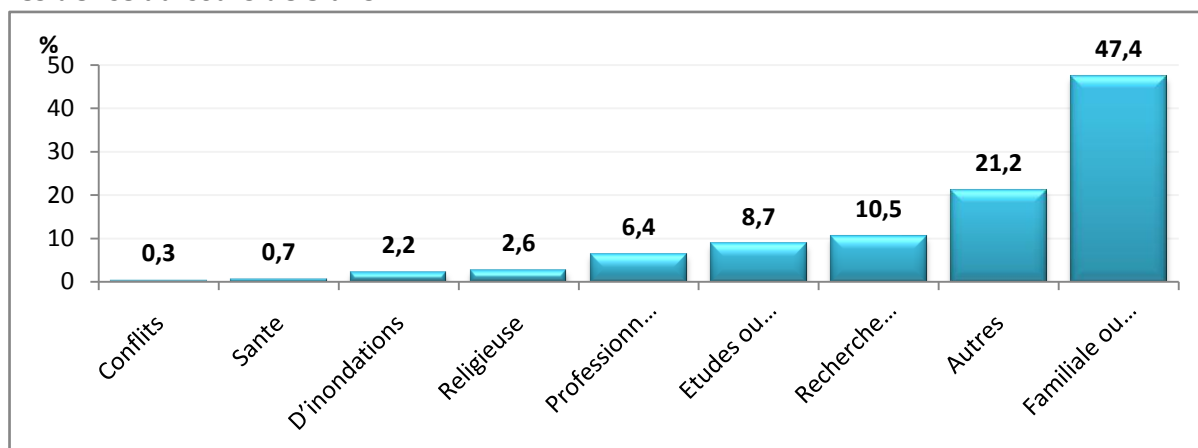
Source : ANSD. RGPHAE 2013

Graphique 8.2 : Solde migratoire au cours de 5 ans



Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'analyse des motifs de migrations internes récentes (au cours de 5 années) montre que les déplacements des personnes sont essentiellement liés à des raisons familiales ou sociales qui représentent 47,4%. La recherche d'emploi, les études et l'apprentissage représentent respectivement 10,5% et 8,7% des motifs de migration. Les motifs « recherche d'emploi » et « études ou apprentissage » concernent plus les migrants au départ des régions de Ziguinchor (13,7% et 24,7%), Fatick (14,9% et 17,8%) et Matam (15,4% et 13,0%).

Graphique 8.3 : Répartition des motifs de déplacement des migrants selon la région de résidence au cours de 5 ans

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 8.6 : Répartition des motifs de déplacement des migrants selon la région de résidence au cours de 5 ans

Région de résidence il y'a 5 ans	MOTIF DU DEPLACEMENT									Total	
	Conflits	Inondations	Professionnelles	Recherche d'emploi	Etudes ou apprentissage	Familiale ou sociale	Santé	Religieuse	Autres		
Dakar	0,1	4,8	6,6	8,7	4,5	51,4	0,5	2,7	20,6	100	452 079
Ziguinchor	2,0	0,1	9,7	13,7	24,7	37,4	1,6	1,4	9,4	100	51 032
Diourbel	0,1	0,5	6,0	14,7	8,3	43,5	0,5	3,0	23,5	100	97 552
Saint-Louis	0,1	0,4	7,9	9,7	11,1	45,7	0,7	3,6	20,9	100	50 017
Tambacounda	0,4	0,2	6,5	10,6	8,7	46,6	1,0	2,5	23,5	100	41 358
Kolda	0,1	1,1	5,4	10,4	11,2	43,6	0,6	2,4	25,2	100	82 822
Thiès	0,1	0,3	6,6	13,3	9,2	47,5	0,6	2,2	20,2	100	116 930
Louga	0,1	0,4	4,1	8,5	7,5	49,1	0,6	3,0	26,7	100	67 949
Fatick	0,1	0,3	7,3	14,9	17,8	41,7	0,7	2,9	14,3	100	46 562
Kolda	0,3	2,6	6,5	11,0	14,0	41,3	0,9	1,6	21,8	100	37 532
Matam	0,1	0,2	8,8	15,4	13,0	45,5	1,9	2,5	12,5	100	17 887
Kaffrine	0,1	0,4	2,8	7,4	6,0	53,2	0,4	3,5	26,2	100	43 786
Kédougou	0,2	1,3	5,5	9,6	7,9	33,8	0,7	1,6	39,4	100	19 330
Sédhiou	3,6	0,2	5,7	10,3	17,0	43,9	1,4	2,3	15,7	100	30 045
Ensemble	0,3	2,2	6,4	10,5	8,7	47,4	0,7	2,6	21,2	100	1 154 881

Source : ANSD. RGPHAE 2013

VIII.2.2.2. Migration au cours des 10 dernières années

Le tableau ci-dessous montre que 732253 résidents ont changé de région de résidence au cours de 10 ans, soit 8% de la population âgée de 10 et plus.

Les entrées les plus importantes sont enregistrées par la région Dakar (30,4%). Les régions de Diourbel et Thiès viennent en deuxième et troisième position avec

respectivement 18,7% et 13,2%. La région de Kédougou enregistre les entrées les plus faibles (0,7). Les indices de rentrée les plus importants sont enregistrés dans les régions de Saint-Louis (14,0%), Dakar (9,6%) et Ziguinchor (9,0%).

Les sorties les plus importantes sont enregistrées par la région de Dakar avec 21,1%. Les régions de Diourbel et de Thiès ont enregistré 10,2% et 13,5% de sorties. On note que les régions de Ziguinchor et de Kédougou ont les indices de sortie les plus élevés, soit respectivement 11,5% et 14,1%, donc les plus attractives.

Tableau 8.7 : Les indices d'entrée et de sortie de la migration ancienne (au cours de 10 années) par région (Tableau annexe 8 c)

REGION	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 318 004	2 095 394	222 610	9,6	154 616	2 250 010	2 095 394	6,9
ZIGUINCHOR	385 983	351 206	34 777	9	45 785	396 991	351 206	11,5
DIOURBEL	978 389	841 564	136 825	14	74 582	916 146	841 564	8,1
SAINT-LOUIS	613 578	579 566	34 012	5,5	41 950	621 516	579 566	6,7
TAMBACOUNDA	437 090	411 461	25 629	5,9	30 112	441 573	411 461	6,8
KAOLACK	628 205	591 578	36 627	5,8	69 671	661 249	591 578	10,5
THIES	1 248 173	1 151 537	96 636	7,7	98 847	1 250 384	1 151 537	7,9
LOUGA	590 740	558 738	32 002	5,4	59 904	618 642	558 738	9,7
FATICK	467 007	430 253	36 754	7,9	44 586	474 839	430 253	9,4
KOLDA	421 509	400 874	20 635	4,9	25 423	426 297	400 874	6
MATAM	355 203	337 869	17 334	4,9	15 671	353 540	337 869	4,4
KAFFRINE	348 413	329 825	18 588	5,3	34 353	364 178	329 825	9,4
KEDOUGOU	91 435	86 174	5 261	5,8	14 301	100 475	86 174	14,2
SEDHIOU	289 150	274 587	14 563	5,0	22 452	297 039	274 587	7,6

Source : ANSD ; RGPHAE 2013

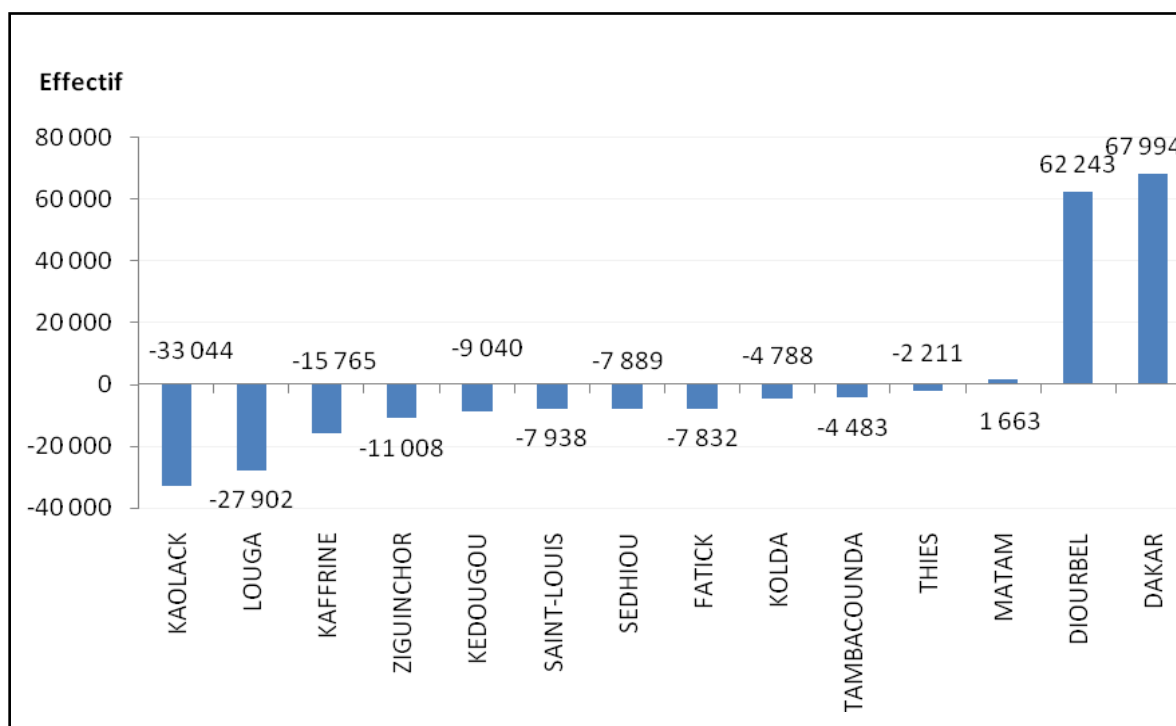
Le tableau ci-dessous montre que les migrations internes sont surtout en faveur des régions de Dakar, Diourbel et Matam, avec des bilans migratoires positifs respectifs de 67 994, 62 243 et 1 663. Par contre, les régions de Kaolack (-33 044), Louga (-7 832) et Kaffrine (-15 765) ont enregistré les bilans migratoires négatifs les plus importants (voir graphique ci-dessous).

Tableau 8.8 : Bilan ou solde migratoire ancienne (au cours de 10 années) par région (Tableau annexe 8 c)

Région	Solde absolu	Solde relatif
DAKAR	67 994	2,7
ZIGUINCHOR	-11 008	-2,5
DIOURBEL	62 243	5,9
SAINT-LOUIS	-7 938	-1,2
TAMBACOUNDA	-4 483	-0,9
KAOLACK	-33 044	-4,7
THIES	-2 211	-0,2
LOUGA	-27 902	-4,3
FATICK	-7 832	-1,5
KOLDA	-4 788	-1,1
MATAM	1 663	0,5
KAFFRINE	-15 765	-4,1
KEDOUGOU	-9 040	-8,4
SEDHIOU	-7 889	-2,6

Source : ANSD., RGPHAE 2013

Graphique 8.4 : Solde migratoire au cours de 10 ans



Source : ANSD. RGPHAE 2013

VIII.2.3. MIGRATION RECENTE (AU COURS D'UNE ANNEE)

Pour la migration interne récente, la question porte sur le lieu de résidence il y a 1 an. Ainsi, un migrant est une personne qui réside, au moment du recensement, dans une région autre que celle où elle résidait il y a 1 an.

- **Sexe**

Les migrants internes du moment représentent 2,8 %. Selon le sexe, les proportions hommes et de femmes restent sensiblement les mêmes, avec 2,8% et 2,7%.

Tableau 8.10 : Répartition des migrants interrégionaux récents (au cours d'une année) par sexe

SEXE	Migrant		Total
	Non	Oui	
Masculin	97,2%	2,8%	6 575 498
Féminin	97,3%	2,7%	6 332 871
Total	97,2%	2,8%	12 908 369

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- **Niveau instruction**

Selon le niveau d'instruction, on note que les migrants internes présentent des proportions inférieures à la moyenne pour les niveaux allant du préscolaire à secondaire. C'est pour les niveaux extrêmes, niveau supérieur (2,9 %) et surtout aucun niveau (3,2%), que l'on observe les plus grandes intensités de la migration.

Tableau 8.11 : Répartition des migrants interrégionaux du moment (au cours d'une année) par niveau d'instruction

Niveau instruction	Migrant		Total
	Non	Oui	
Aucun niveau	96,8	3,2	7 464 494
Préscolaire	97,5	2,5	266 366
Elémentaire	98,0	2,0	2 920 951
Moyen	98,0	2,0	1 299 019
Secondaire	97,5	2,5	775 268
Supérieur	97,1	2,9	182 271
Total	97,2	2,8	12 908 369

Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'analyse des entrées montre que les régions de Diourbel et de Dakar enregistrent les pourcentages d'entrées les plus importants avec respectivement 35,5% et 14,9%. Elles sont suivies par les régions de Thiès (8,9%) de Tambacounda (5,8%), Saint-Louis (5,6%) et Kaolack (5,4%). Les autres régions ont accueilli moins de 5% de migrants récents. Les régions les plus attractives sont Diourbel et Tambacounda, avec des indices d'entrées de 9,0% et 3,2%.

Les sorties les plus importantes sont enregistrées au niveau des régions de Dakar, Thiès, Louga et Kaolack avec respectivement 15,3%, 13,6%, 12,5% et 10,2%. Les régions de Diourbel et Tamba enregistrent les indices des sorties les plus élevés, soit respectivement 15,3% et 13,5%.

Tableau 8.12 : Les indices d'entrée et de sortie de la migration du moment (au cours d'une année) par région (Tableau annexe 8 d)

REGION	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	3 021 995	2 968 727	53 268	1,8	54 816	3 023 543	2 968 727	1,8
ZIGUINCHOR	527 690	517 806	9 884	1,9	8 795	526 601	517 806	1,7
DIOURBEL	1 416 106	1 289 196	126 910	9	32 296	1 321 492	1 289 196	2,4
SAINT-LOUIS	864 735	844 743	19 992	2,3	23 070	867 813	844 743	2,7
TAMBACOUNDA	653 469	632 637	20 832	3,2	18 386	651 023	632 637	2,8
KAOLACK	910 723	891 431	19 292	2,1	36 685	928 116	891 431	4
THIES	1 721 624	1 689 883	31 741	1,8	48 603	1 738 486	1 689 883	2,8
LOUGA	836 100	819 791	16 309	2	44 860	864 651	819 791	5,2
FATICK	684 281	669 052	15 229	2,2	14 706	683 758	669 052	2,2
KOLDA	636 225	624 944	11 281	1,8	13 185	638 129	624 944	2,1
MATAM	530 090	517 308	12 782	2,4	4 167	521 475	517 308	0,8
KAFFRINE	532 777	522 592	10 185	1,9	30 925	553 517	522 592	5,6
KEDOUGOU	138 120	135 941	2 179	1,6	14 180	150 121	135 941	9,4
SEDHIOU	434 427	426 700	7 727	1,8	12 937	439 637	426 700	2,9

Source : ANSD. RGPHAE 2013

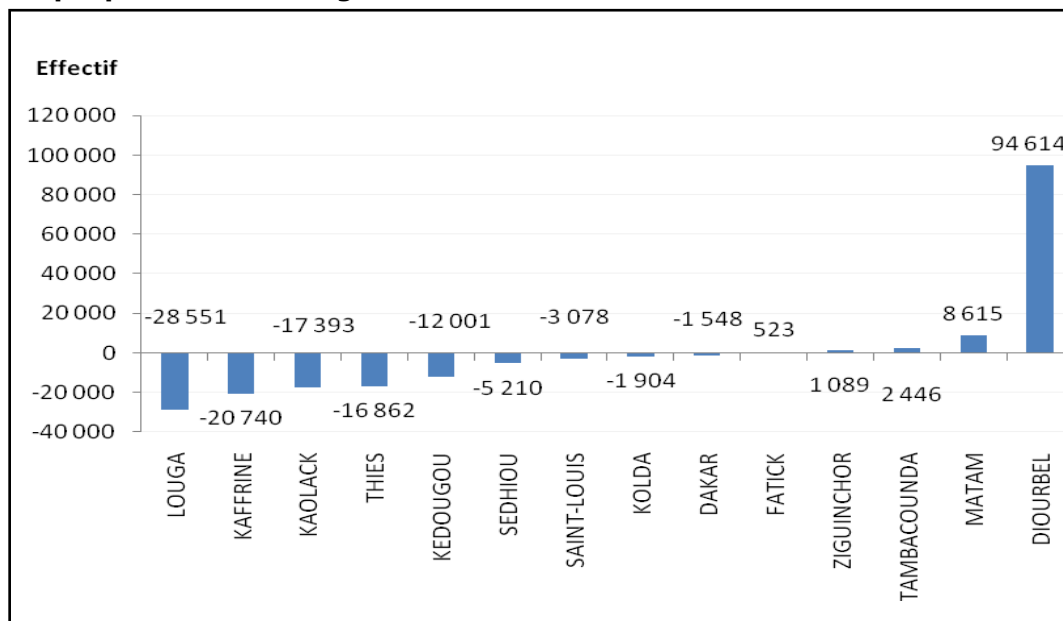
L'examen des données du bilan migratoire montre que Dakar (-1 548), Kaffrine (-20 740), Kaolack (-17393), Thiès (-16 862) et Kédougou (-12001) sont les grandes régions déficitaires. On peut noter la situation déficitaire de la région de Dakar (-1 548) qui est le principal pôle d'attraction du pays.

Par contre, les régions excédentaires sont celles de Diourbel (+94 614), Matam (+8 615), Tambacounda (+2 446), Ziguinchor (+1 089) et Fatick (+523). En outre, Diourbel est de loin la région qui profite le plus de ces échanges migratoires (voir graphique ci-dessous).

Tableau 8.13 : Bilans ou soldes de la migration du moment (au cours d'une année) par région (Tableau annexe 8 d)

Région	Solde absolu	Solde relatif
DAKAR	-1 548	0,0
ZIGUINCHOR	1 089	0,2
DIOURBEL	94 614	6,6
SAINT-LOUIS	-3 078	-0,4
TAMBACOUNDA	2 446	0,4
KAOLACK	-17 393	-1,9
THIES	-16 862	-1,0
LOUGA	-28 551	-3,2
FATICK	523	0,0
KOLDA	-1 904	-0,3
MATAM	8 615	1,6
KAFFRINE	-20 740	-3,7
KEDOUGOU	-12 001	-7,8
SEDHIOU	-5 210	-1,1

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Graphique 8.5 : Solde migratoire au cours d'une année

: Source : ANSD. RGPHAE 2013

VIII.3. MIGRATIONS INTERNATIONALES

Les immigrations durée de vie seront abordées dans un premier temps. Il s'agit des résidents qui sont nés à l'étranger, quelle que soit leur nationalité. Ensuite, les immigrations seront étudiées en fonction de trois périodes de référence (au cours de 10 ans, 5 ans et 1 an). Enfin, les émigrations internationales seront étudiées en tenant compte de certaines caractéristiques.

Le Sénégal a accueilli 244953 immigrants internationaux durée de vie. Les immigrants internationaux, au cours de 10 ans, étaient au nombre de 153 465. Il y a 5 et 1 an, ils étaient au nombre de 113376 et 30 538 individus. En 2002, les immigrants durée de vie étaient estimés à 204 725 personnes, et les immigrants il y'à 5 ans à 72478 personnes.

VIII.3.1. IMMIGRATION INTERNATIONALE

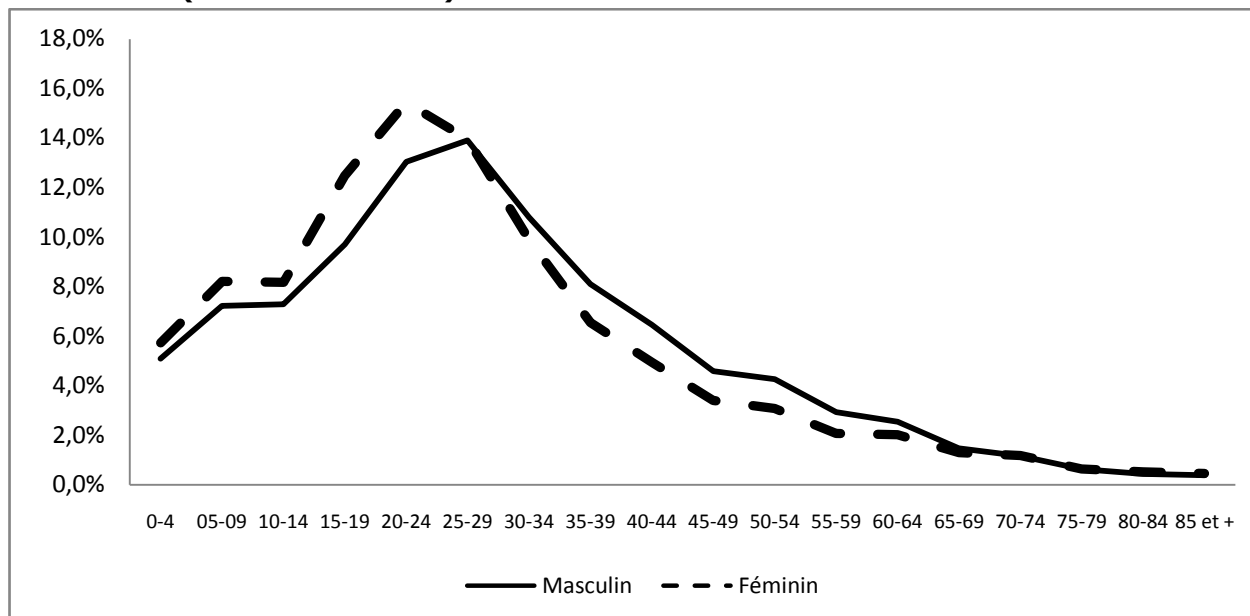
VIII.3.1.1. Immigration internationale durée de vie

Les immigrants internationaux durée de vie sont estimés à 244953 individus, soit 2% de la population résidente.

Le graphique ci-dessous montre que les immigrations internationales durée de vie affectent tous les âges. On remarque cependant que les groupes d'âges jeunes sont plus concernés. Quel que soit le sexe, le groupe d'âges 20-24 ans est le plus concerné avec 14,2% (13,0% pour les hommes et 15,4% pour les femmes). Il est suivi des 25-29 ans avec 13,9% (13,9% pour les hommes et 14,0% pour les femmes). Le niveau

élevé de la migration dans le groupe d'âge 20-29 ans pourrait s'expliquer par la forte immigration scolaire depuis le début des années 2000. La migration féminine plus importante que celles des hommes jusqu'à 29 ans diminue à partir de 30 ans à l'avantage des hommes jusqu'aux âges reculés où les migrations sont faibles.

Graphique 8.6 : Répartition des immigrants internationaux durée de vie par groupe d'âges selon le sexe (annexe Tableau 8 f)



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le tableau ci-dessus montre qu'au niveau national, les hommes (53,1%) sont plus représentatifs que les femmes (46,9%). On note que cette situation se renverse aux âges reculés entre 80 et 84 ans et +85, à partir desquels les femmes représentent respectivement 51,3% et 51,0%. C'est entre 45 et 59 ans qu'on note les écarts les plus importants entre hommes et femmes en termes de migration.

Tableau 8.14 : Répartition des immigrants internationaux durée de vie par sexe selon le groupe d'âges

Groupe d'âge	SEXE		Total	Effectifs
	Masculin	Féminin		
0-4	50,2%	49,8%	100,0%	13 202
5-9	49,9%	50,1%	100,0%	18 829
10-14	50,3%	49,7%	100,0%	18 864
15-19	46,8%	53,2%	100,0%	26 950
20-24	48,9%	51,1%	100,0%	34 704
25-29	53,0%	47,0%	100,0%	34 120
30-34	55,3%	44,7%	100,0%	25 423
35-39	58,4%	41,6%	100,0%	18 052
40-44	59,6%	40,4%	100,0%	14 075
45-49	60,4%	39,6%	100,0%	9 875
50-54	61,1%	38,9%	100,0%	9 075
55-59	61,5%	38,5%	100,0%	6 186
60-64	58,8%	41,2%	100,0%	5 625
65-69	56,3%	43,7%	100,0%	3 395
70-74	52,8%	47,2%	100,0%	2 858
75-79	52,7%	47,3%	100,0%	1 541
80-84	48,7%	51,3%	100,0%	1 161
+85	49,0%	51,0%	100,0%	1 018
Total	53,1%	46,9%	100,0%	244 953

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les immigrants internationaux durée de vie au Sénégal toutes nationalités confondues sont estimés à 244 949 individus. Ils sont essentiellement composés des Africains de l'Ouest (46,8%). Les Sénégalais nés à l'étranger représentent (45,6%).

La répartition des immigrants internationaux durée de vie montre que la plupart d'entre eux résident dans la région de Dakar avec 57,0%. Les autres régions d'accueil les plus importantes sont Ziguinchor (6,7%) et Kolda avec 6,1%. L'analyse de la distribution selon la nationalité révèle que, quelle que soit la nationalité, la région de Dakar accueille la quasi-totalité.

Tableau 8.15 : Répartition des immigrants internationaux durée de vie par région selon la nationalité

Nationalité	REGION														Total	Effectif	Pourcentage
	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIORBEL	SAINT-LOUIS	TAMBACOUNDA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	MATAM	KAFFRINE	KEDOUGOU	SEDHIOU			
Sénégalais ¹⁴	46,0	7,3	2,8	4,5	6,3	4,5	5,9	0,9	2,8	8,2	4,4	2,3	2,0	2,2	100	111 700	45,6
Africains de l'Ouest	63,8	6,9	1,1	1,7	5,9	1,9	4,9	0,6	0,9	5,0	1,3	0,5	4,5	0,9	100	114 517	46,8
Africains du Centre	92,6	0,9	0,4	1,3	0,6	0,5	2,3	0,1	0,1	0,5	0,8	0,1	0,1	0,0	100	6 486	2,6
Africains du Nord	90,8	1,0	0,3	1,6	0,2	0,1	4,9	0,3	0,0	0,4	0,2	0,0	0,0	0,4	100	1 089	0,4
Autres Africains	94,3	0,8	0,2	1,1	0,2	0,6	1,5	0,0	0,0	0,0	0,8	0,2	0,2	0,0	100	473	0,2
Américains	82,9	1,0	0,7	1,3	0,2	1,9	8,1	1,0	0,5	0,5	0,1	0,5	1,0	0,6	100	1 763	0,7
Asiatiques	91,5	0,0	0,6	3,5	0,0	0,9	0,0	3,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	317	0,1
Européens	67,0	5,0	0,7	3,1	0,8	0,6	18,9	1,0	1,9	0,3	0,4	0,1	0,1	0,2	100	7 209	2,9
Orientaux	78,7	2,6	0,9	0,5	3,0	1,1	5,3	0,5	0,4	5,5	0,4	0,4	0,7	0,2	100	568	0,2
Autres	93,8	0,0	0,2	0,5	0,1	0,1	4,6	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,4	0,0	100	827	0,3
Total	57,0	6,7	1,8	3,0	5,7	3,0	5,7	0,7	1,8	6,1	2,7	1,3	3,0	1,4	100	244 949	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'évolution des volumes des immigrants internationaux durée de vie met en évidence une forte baisse du retour des Sénégalais au pays. Les effectifs sont passés de 160 370 en 2002, soit 78% des immigrants internationaux durée de vie à 111 700 en 2013, soit 45,6%. Par contre, on note un afflux massif des Africains de l'Ouest, leur effectif étant passé de 32 787 en 2002, soit 16%, à 114 517 en 2013, soit 46,7%.

¹⁴ Il s'agit des Sénégalais nés à l'étranger.

Tableau 8.16 : Evolution du volume des immigrations internationales durée de vie depuis le RGPH de 2002

Nationalité	2002		2013	
	Effectif	%	Effectif	%
Sénégalais	160370	78,3	111 700	45,6
Africains de l'Ouest	32787	16,0	114 517	46,8
Africains du Centre	3774	1,8	6 486	2,6
Africains du Nord	710	0,3	1 089	0,4
Autres Africains	240	0,1	473	0,2
Américains	548	0,3	1 763	0,7
Asiatiques	336	0,2	317	0,1
Européens	3993	2,0	7 209	2,9
Orientaux	794	0,4	568	0,2
Autres	1173	0,6	827	0,3
Ensemble	204725	100	244 949	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

VIII.3.1.2. Immigrations internationales au cours de cinq et dix ans

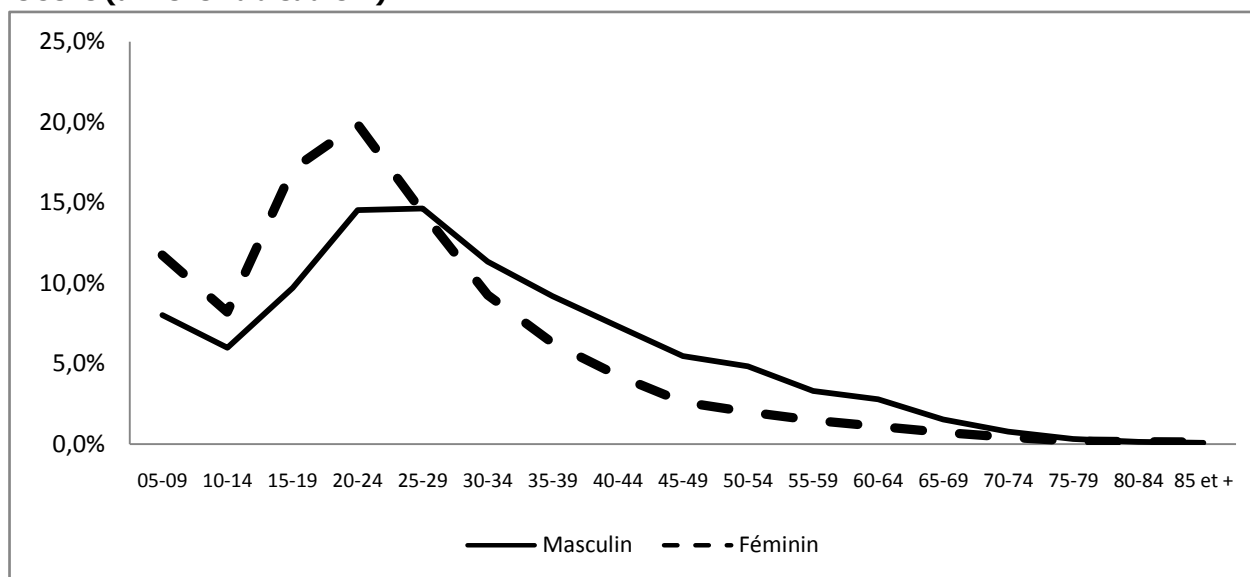
Les immigrations internationales il y a 5 ans étaient estimées à 113376 individus, soit 1% de la population résidente.

a) Immigrations internationales au cours de cinq ans

Le graphique ci-dessous montre que les immigrations il y a 5 ans concernaient en majeure partie des personnes jeunes âgées entre 20 et 34 ans. Les groupes d'âge 20-24 ans et 25-29 ans totalisaient respectivement 16,7% et 14,4% des effectifs ; les 30-34 ans représentant 10,5%.

Selon le sexe, on note que les groupes d'âges 15-19 ans et 20-24 ans représentaient 17,1% et 19,9% chez les femmes et respectivement 9,7% et 14,5% chez les hommes. Entre 05 et 14 ans, on note une baisse des migrations chez les hommes et chez les femmes, puis une reprise des flux à partir de 14 ans. Ce qui pourrait s'expliquer par la migration des enfants de bas âge avec leurs parents. Situé à 8% chez les hommes et 11,7% chez les femmes entre 5 et 9 ans, le pourcentage passe à 6% (hommes) et 8,2% (femmes) entre 10 et 14 ans.

La migration féminine reste plus importante entre 15 et 19 ans et 20 et 24 ans. Elle représente 17,1% et 19,9% pour les femmes contre 9,7% et 14,5% pour les hommes. A partir de 25 ans, la migration masculine reprend le dessus sur celle des femmes, et ce, jusqu'aux âges reculés.

Graphique 8.7 : Répartition des immigrants internationaux récents par groupe d'âge selon le sexe (annexe Tableau 8 h)

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 8.17 : Répartition des immigrants internationaux récents par sexe selon le groupe d'âge

Groupe d'âges	SEXE		Total	Effectifs
	Masculin	Féminin		
5-9	49,9%	50,1%	100,0%	10 807
10-14	51,6%	48,4%	100,0%	7 805
15-19	45,4%	54,6%	100,0%	14 402
20-24	51,6%	48,4%	100,0%	18 938
25-29	59,7%	40,3%	100,0%	16 485
30-34	64,1%	35,9%	100,0%	11 886
35-39	68,1%	31,9%	100,0%	9 076
40-44	71,4%	28,6%	100,0%	6 900
45-49	75,4%	24,6%	100,0%	4 893
50-54	77,8%	22,2%	100,0%	4 181
55-59	76,4%	23,6%	100,0%	2 907
60-64	78,4%	21,6%	100,0%	2 393
65-69	75,2%	24,8%	100,0%	1 373
70-74	73,0%	27,0%	100,0%	729
75-79	71,9%	28,1%	100,0%	310
80-84	58,9%	41,1%	100,0%	168
+85	48,8%	51,2%	100,0%	123
Total	59,4%	40,6%	100,0%	113 376

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les immigrants internationaux récents (au cours de 5 années) étaient estimés à 113373 individus. La majorité d'entre eux sont des Africains de l'Ouest, soit 44,0 %. Les Européens avec 3,3% viennent en deuxième position, suivis des Africains du Centre avec 3,2 %.

En outre, la région de Dakar accueille la majeure partie des immigrants internationaux avec 51,1%, suivent les régions de Ziguinchor (8,2%) et de Thiès (6,3%). La même tendance est observée pour Dakar avec la répartition par nationalité. En effet, quelle que soit la nationalité, Dakar reçoit plus de migrants.

Le tableau ci-dessous montre qu'au niveau national, le poids des hommes est plus important (59,4%), alors que celui des femmes représente 40,6%. On note que les proportions de migrants parmi les femmes sont plus importantes aux âges reculés. Pour les groupes d'âges 70-74 ans, 75-79 ans, 80-84 ans, et +85 ans, ont enregistré respectivement 27,0%, 28,1%, 41,1% et 51,2%. Les écarts entre hommes et femmes deviennent plus importants entre 45 et 69 ans. Entre 45 et 49 ans, on enregistre respectivement 75,4% d'hommes contre 24,6 de femmes, tandis qu'entre 65 et 69 ans, on a respectivement 75,2% et 24,8%.

Tableau 8.18 : Répartition des immigrants internationaux par région et selon la nationalité

Nationalité	REGION														Total	Effectif	Pourcentage
	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIOURBEL	SAINT-LOUIS	TAMBACOUNDA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	MATAM	KAFRINE	KEDOUGOU	SEDHIOU			
Sénégalais	38,1	9,0	5,2	6,9	5,0	4,5	6,9	3,2	3,6	5,8	6,1	1,9	1,4	2,5	100,0	53 547	47,2
Africains de l'Ouest	58,9	8,6	1,1	1,7	6,2	2,0	5,1	0,7	1,2	6,0	1,4	0,6	5,3	1,3	100,0	49 830	44,0
Africains du Centre	93,7	0,7	0,3	1,2	0,4	0,4	2,1	0,0	0,1	0,5	0,6	0,1	0,1	0,0	100,0	3 705	3,3
Africains du Nord	90,0	1,5	0,2	0,9	0,0	0,0	5,3	0,2	0,0	0,8	0,4	0,0	0,0	0,8	100,0	528	0,5
Autres Africains	96,8	0,8	0,3	0,3	0,0	0,5	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,0	100,0	370	0,3
Américains	81,5	1,6	0,6	1,4	0,1	1,5	8,6	0,6	0,5	1,2	0,2	0,7	0,7	0,6	100,0	807	0,7
Asiatiques	86,6	0,0	0,6	5,1	0,0	1,9	0,0	5,1	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	157	0,1
Européens	65,5	4,3	0,8	3,9	1,1	0,5	20,2	0,5	1,4	0,5	0,7	0,1	0,2	0,2	100,0	3 668	3,2
Orientaux	74,5	4,1	2,1	1,4	2,1	1,4	4,8	0,7	0,0	6,9	0,7	0,0	0,7	0,7	100,0	145	0,1
Autres	94,2	0,0	0,0	0,3	0,2	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,5	0,0	100,0	616	0,5
Total	51,1	8,2	3,0	4,2	5,1	3,0	6,3	1,9	2,3	5,4	3,5	1,2	3,0	1,7	100,0	113 373	100,0

Source : ANSD, RGPHAE 2013

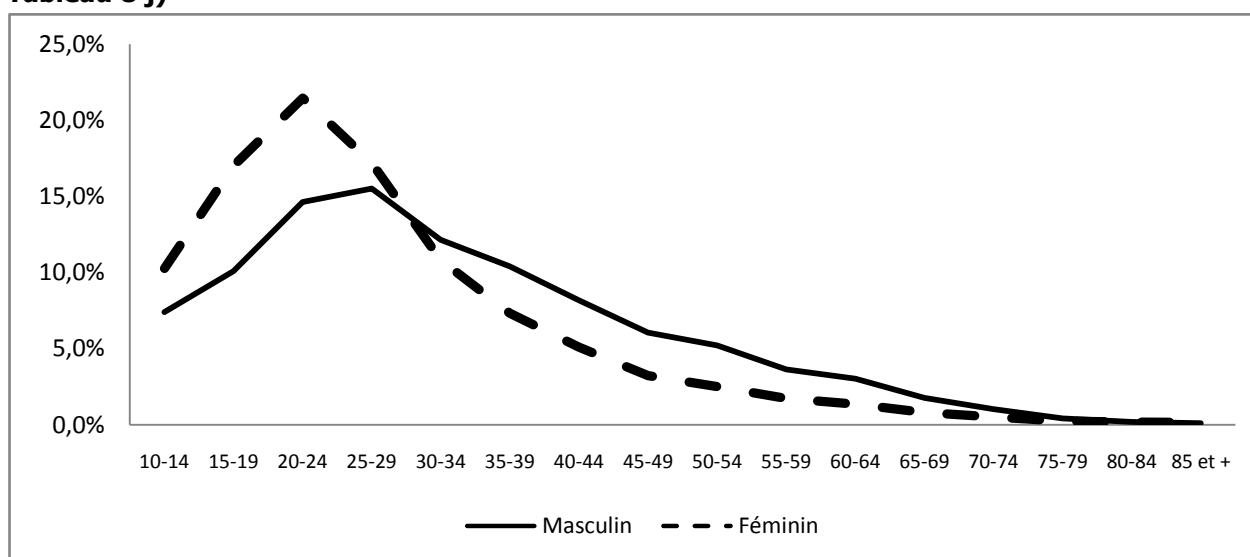
b) Immigration il y a dix ans

Les immigrants internationaux, il y a 10 ans, étaient estimés à 153 465 individus, soit 1% de la population résidente.

Le graphique ci-dessous montre que les immigrations internationales concernent en majeure partie les personnes âgées entre 15 et 34 ans. Les groupes d'âges 15-19 ans

et 20-24 ans totalisent respectivement 12,9% et 17,3%, suivis des 25-29 ans avec 17,4%. Selon le sexe, on note que les immigrations internationales sont plus précoces chez les femmes. Entre 10 et 14 ans, on enregistre 10,3%. Les groupes d'âge 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans sont plus représentatifs avec 17,0%, 21,4% et 17,2%. Pour les hommes, les 20-24 ans et 25-29 ans font respectivement 14,6% et 15,5%. Entre 10 et 29 ans, l'immigration féminine est plus importante que celle des hommes. Entre 10 et 14 ans, elle représente 10,3% contre 7,4% chez les hommes. Entre 25 et 29 ans, on enregistre 17,2% chez les femmes et 15,5% chez les hommes. A partir de 30 ans, la migration masculine prend le dessus, et ce, jusqu'aux âges reculés.

Graphique 8.8 : Répartition des immigrants internationaux par âge et selon le sexe (annexe Tableau 8 j)



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Au niveau national, on note que la proportion des hommes reste plus importante que celle des femmes, soit respectivement 59,7% et 40,3%. Les proportions des hommes sont plus importantes, quel que soit l'âge, à l'exception de 15-19 ans où la proportion des femmes est plus importante (53,2%).

Tableau 8.19 : Répartition des immigrants internationaux par sexe selon le groupe d'âges

Groupe d'âges	SEXE		Total	Effectifs
	Masculin	Féminin		
10-14	51,7%	48,3%	100,0%	13 134
15-19	46,8%	53,2%	100,0%	19 774
20-24	50,3%	49,7%	100,0%	26 668
25-29	57,2%	42,8%	100,0%	24 859
30-34	62,5%	37,5%	100,0%	17 838
35-39	67,8%	32,2%	100,0%	14 065
40-44	70,4%	29,6%	100,0%	10 652
45-49	73,5%	26,5%	100,0%	7 570
50-54	75,4%	24,6%	100,0%	6 354
55-59	75,7%	24,3%	100,0%	4 413
60-64	76,7%	23,3%	100,0%	3 628
65-69	76,6%	23,4%	100,0%	2 142
70-74	74,3%	25,7%	100,0%	1 284
75-79	72,1%	27,9%	100,0%	562
80-84	63,1%	36,9%	100,0%	306
+85	52,3%	47,7%	100,0%	216
Total	59,7%	40,3%	100,0%	153 465

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les immigrants internationaux au cours de 10 ans étaient estimés à 153 465 individus. La majorité d'entre eux viennent de l'Afrique de l'Ouest avec 43,9%, suivie de l'Europe avec 2,8% et de l'Afrique Centrale avec 3,2%.

Tableau 8.20 : Répartition des immigrants internationaux par région selon le pays d'origine

Nationalité	REGION														Total	Effectif	Pourcentage
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Fatick	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kafrine	Kédougou	Sédhiou			
Sénégalais	38,3	10,2	4,6	6,2	5,1	4,4	6,5	2,7	3,5	6,5	5,9	2,0	1,6	2,5	100	73 781	48,1
Africains de l'Ouest	60,0	8,2	1,1	1,7	6,2	1,9	4,9	0,6	1,0	5,8	1,4	0,6	5,4	1,1	100	67 404	43,9
Africains du Centre	94,2	0,8	0,3	1,1	0,3	0,3	2,1	0,0	0,1	0,4	0,4	0,0	0,1	0,0	100	4 956	3,2
Africains du Nord	91,4	1,1	0,1	1,0	0,0	0,0	5,3	0,1	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,3	100	697	0,5
Autres Africains	96,4	0,7	0,0	0,7	0,0	0,5	0,7	0,0	0,0	0,0	0,5	0,2	0,2	0,0	100	414	0,3
Américains	80,1	1,2	0,4	1,3	0,3	2,2	8,9	0,4	1,0	1,3	0,3	0,8	1,6	0,4	100	768	0,5
Asiatiques	89,4	0,0	0,9	3,5	0,0	1,3	0,0	4,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	227	0,1
Européens	62,3	5,9	0,6	3,4	1,0	0,4	22,4	0,4	2,1	0,4	0,6	0,0	0,2	0,1	100	4 240	2,8
Orientaux	76,4	2,8	1,4	0,9	2,8	1,4	4,6	1,4	0,0	5,6	0,5	0,5	1,4	0,5	100	216	0,1
Autres	93,8	0,0	0,1	0,3	0,1	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,4	0,0	100	757	0,5
Total	51,3	8,7	2,7	3,9	5,2	3,0	6,1	1,6	2,2	5,7	3,5	1,2	3,2	1,7	100	153 460	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

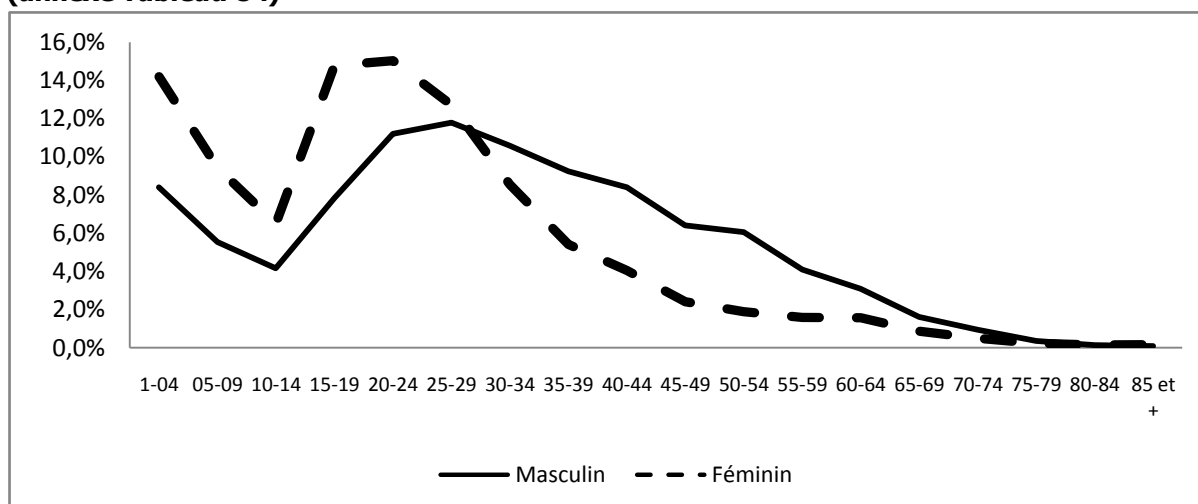
c) Immigration récente au cours d'une année

Les immigrants internationaux récents au cours d'une année sont estimés à 30 538 individus, soit 0,23% de la population résidente.

Le graphique ci-dessous montre, au niveau national, que les immigrations affectent plus les groupes d'âges jeunes de 10-14 et qui enregistrent 30 %. On note aussi la prédominance des hommes entre 5 et 20 ans. A partir des 20 ans, la migration des femmes prend le dessus sur celle des hommes, et ce, jusqu'aux âges très avancés.

Les immigrations il y à 1 an concernent en majeure partie des personnes jeunes âgées entre 20 et 34 ans. Les groupes d'âge 20-24 ans et 25-29 ans totalisent respectivement 12,6% et 12,1% des effectifs ; les 30-34 ans représentant 9,8%. Selon le sexe, on note que les groupes d'âges 20-24 et 25-29 ans représentent 15,0% et 12,7% chez les femmes et respectivement 11,2 % et 11,8% chez les hommes. Entre 30 et 34 ans, on enregistre 10,6% chez les hommes et 8,5% chez les femmes. Entre 1 et 14 ans, on note une baisse des migrations chez les hommes et chez les femmes, puis une reprise des flux à partir de 14 ans. Ce qui pourrait s'expliquer par la migration des enfants de bas âge avec leurs parents située à 8,4% chez les hommes et 14,2% chez les femmes entre 1 et 4 ans. Entre 5 et 9 ans, et 10 et 14 ans, le pourcentage passe à 5,5% à 9,4% et 4,2% à 6,5% respectivement pour les hommes et les femmes. La migration féminine reste plus importante jusqu'à 29 ans. Entre 1 et 4 ans, elle représente 14,2 contre 8,4% chez les hommes, tandis qu'entre 20 et 24 ans, elle représente 15% chez les femmes contre 11,2% chez les hommes. A partir de 30 ans, la migration masculine reprend le dessus sur celle des femmes, et ce, jusqu'aux âges reculés.

Graphique 8.9 : Répartition des immigrants internationaux par sexe selon le groupe d'âges (annexe Tableau 8 i)



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le tableau ci-dessous montre qu'au niveau national, la proportion des femmes reste plus faible que celle des hommes. On enregistre 62,8% pour les hommes contre 37,2% pour les femmes.

La proportion des femmes et des hommes reste égale entre 1 et 4 ans où elle représente 50%. Entre 5 et 9 ans, la proportion des femmes (50,2%) reste légèrement plus importante que celle des hommes (49,8%). Au-delà de 10 ans, la proportion des hommes devient plus importante que celles des femmes jusqu'aux âges reculés. Les écarts sont plus importants entre 45 et 59 ans. Entre 45 et 49 ans, on enregistre respectivement 18,2% chez les femmes et 81,8% chez les hommes tandis qu'entre 50 et 54 ans, on a 15,6% et 84,4%. Entre 55 et 59 ans, les proportions sont 81,3% pour les hommes et 18,7% pour les femmes.

Tableau 8.21 : Répartition des immigrants internationaux par sexe selon le groupe d'âges

Groupe d'âge	SEXE		Total	Effectifs
	Masculin	Féminin		
1-4	50,0%	50,0%	100,0%	3 223
5-9	49,8%	50,2%	100,0%	2 132
10-14	52,0%	48,0%	100,0%	1 538
15-19	47,2%	52,8%	100,0%	3 182
20-24	55,7%	44,3%	100,0%	3 855
25-29	61,0%	39,0%	100,0%	3 707
30-34	67,6%	32,4%	100,0%	3 001
35-39	74,3%	25,7%	100,0%	2 386
40-44	77,8%	22,2%	100,0%	2 073
45-49	81,8%	18,2%	100,0%	1 504
50-54	84,4%	15,6%	100,0%	1 376
55-59	81,3%	18,7%	100,0%	967
60-64	76,8%	23,2%	100,0%	772
65-69	76,0%	24,0%	100,0%	409
70-74	76,2%	23,8%	100,0%	239
75-79	72,3%	27,7%	100,0%	94
80-84	61,4%	38,6%	100,0%	44
+85	50,0%	50,0%	100,0%	36
Total	62,8%	37,2%	100,0%	30 538

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Les Sénégalais nés à l'étranger sont en grande partie (54,3%) concernés par ce type de migration. Les Ouest africains représentent 37,4%. Les Africains du Centre sont estimés à 2,2 %. Les Européens représentent 4,1%.

Le tableau ci-dessous montre que 45,0 % des immigrants internationaux durée de vie accueillis par la Sénégal vivent à Dakar. Une redistribution entre les régions révèle que, quelque soit le lieu de provenance, la région de Dakar reçoit la quasi-totalité des immigrants internationaux.

Tableau 8.22 : Répartition des immigrants internationaux par région selon le pays d'origine

Nationalité	REGION														Total	Effectif	Pourcentage
	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIOURBEL	SAINT-LOUIS	TAMBACOUNDA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	MATAM	KAFFRINE	KEDOUGOU	SEDHIOU			
Sénégalais	31,2	4,9	7,8	9,2	8,0	4,3	7,0	5,7	3,2	6,9	7,0	1,4	1,0	2,5	100,0	16 575	54,3
Africains de l'Ouest	58,5	8,5	1,5	1,9	7,2	2,1	4,9	0,8	1,5	6,1	1,3	0,7	3,5	1,4	100,0	11 425	37,4
Africains du Centre	89,2	0,6	0,1	3,1	0,3	0,4	3,3	0,1	0,1	0,9	1,6	0,0	0,0	0,0	100,0	667	2,2
Africains du Nord	92,0	1,8	0,0	0,9	0,0	0,0	5,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	112	0,4
Autres Africains	90,6	1,9	0,9	0,0	0,0	0,9	1,9	0,0	0,0	0,0	2,8	0,0	0,9	0,0	100,0	106	0,3
Américains	82,8	1,1	0,0	2,6	0,0	0,4	8,6	0,7	0,7	0,4	1,5	0,4	0,4	0,4	100,0	267	0,9
Asiatiques	95,5	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	22	0,1
Européens	60,3	3,7	1,7	3,7	2,7	0,8	22,6	1,4	1,2	0,5	0,6	0,0	0,3	0,4	100,0	1 259	4,1
Orientaux	77,4	0,0	3,2	6,5	0,0	3,2	6,5	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	31	0,1
Autres	91,5	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,2	0,0	100,0	71	0,2
Total	45,0	6,0	4,9	5,9	7,1	3,2	6,7	3,5	2,3	6,1	4,3	1,0	1,9	1,9	100,0	30 535	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

VIII.3.2. EMIGRATION INTERNATIONALE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours du Recensement 2013, il a été demandé à chaque ménage si, au cours des 5 dernières années, il y a des personnes qui vivaient dans le ménage et qui sont parties à l'étranger pour une période d'au moins six mois. Toutefois, l'émigrant peut être retrouvé et recensé dans le ménage en tant que visiteur si la période de séjour n'excède pas six mois.

Les Sénégalais qui ont émigré au cours des 5 dernières années sont estimés à 164 901 individus, soit seulement 1,2% de la population résidente.

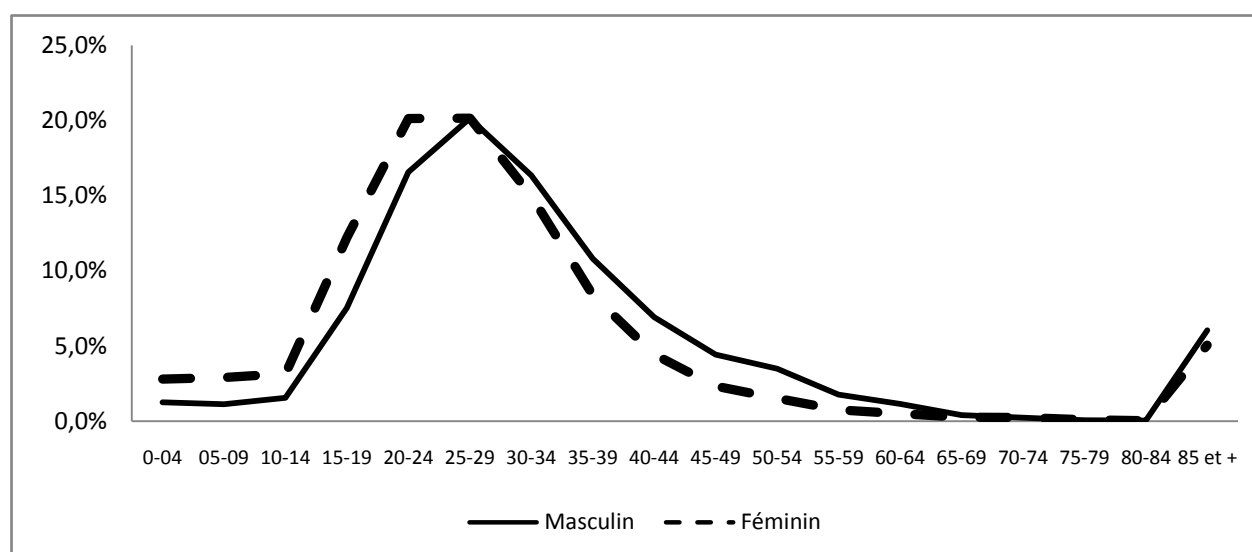
La répartition des émigrants par région de départ montre que Dakar enregistre les effectifs les plus importants avec 30,3%, suivie de Matam avec 13,8%. Les régions qui enregistrent les pourcentages les plus faibles sont Kédougou et Kaffrine avec respectivement 0,5% et 1,2%.

Tableau 8.23 : Répartition des émigrants internationaux par région

Régions	Effectifs	Pourcentage
Dakar	49 898	30,3
Ziguinchor	4 467	2,7
Diourbel	15 357	9,3
Saint-Louis	15 765	9,6
Tambacounda	9 278	5,6
Kaolack	5 748	3,5
Thiès	14 616	8,9
Louga	7 815	4,7
Fatick	3 883	2,4
Kolda	8 436	5,1
Matam	22 735	13,8
Kafrine	1 936	1,2
Kédougou	869	0,5
Sédhiou	4 098	2,5
Total	164 901	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'analyse de la courbe ci-dessous de la répartition des émigrants internationaux par groupe d'âges quinquennaux montre que les Sénégalais partent plus en émigration entre 20 et 30 ans. Entre 20 et 24 ans, on enregistre 16,6%, entre 25 et 29 ans, on a 20,1%, 16,4% entre 30 et 34 ans, et entre 35 et 39 ans, 10,8%. Aux âges avancés, les départs sont très faibles. A partir de 65 ans, on enregistre des pourcentages de départ inférieurs à 1%. Le redressement de la courbe à partir de 85 ans s'explique par l'effet cumulatif des effectifs des émigrants d'âge supérieur à 85 ans.

Graphique 8.10 : Répartition des émigrants internationaux par âge selon le sexe (annexe Tableau 8 n)

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Au niveau national, on note que le poids des hommes est plus élevé parmi les émigrants que celui des femmes. On enregistre respectivement 82,9% et 17,1%.

L'analyse par sexe et selon l'âge montre que chez les femmes, les départs sont plus importants entre 20-24 et 25-29 ans avec respectivement 20,0% et 17,1%. Pour ces mêmes groupes d'âge on a respectivement, 80,0% et 82,9% pour les hommes. Cette situation est plus accentuée entre 45 et 65 ans où les hommes représentent plus de 90%.

Tableau 8.24 : Répartition des émigrants internationaux par sexe selon l'âge au départ

Groupe d'âge	SEXE		Total	Effectifs
	Masculin	Féminin		
0-4	68,8%	31,2%	100	2 529
5-9	65,6%	34,4%	100	2 377
10-14	70,5%	29,5%	100	3 030
15-19	75,0%	25,0%	100	13 759
20-24	80,0%	20,0%	100	28 306
25-29	82,9%	17,1%	100	33 214
30-34	84,1%	15,9%	100	26 576
35-39	86,2%	13,8%	100	17 153
40-44	88,3%	11,7%	100	10 720
45-49	90,2%	9,8%	100	6 717
50-54	91,7%	8,3%	100	5 218
55-59	92,0%	8,0%	100	2 649
60-64	91,8%	8,2%	100	1 723
65-69	87,6%	12,4%	100	630
70-74	83,7%	16,3%	100	410
75-79	77,2%	22,8%	100	114
80-84	87,2%	12,8%	100	78
+85	85,3%	14,7%	100	9 698
Total	82,9	17,1	100	164 901

Source : ANSD, RGPHAE 2013

La répartition des émigrants internationaux par zone de destination montre que la plupart des émigrants sénégalais partent en Europe (44,5%), en Afrique de l'Ouest (27,5%) et en Afrique Centrale (11,5%). Les pays asiatiques (1,1%) et les pays de l'Orient (0,8%) sont moins prisés par les Sénégalais.

Tableau 8.25 : Répartition des émigrants internationaux par destination sous régionale

Pays de destination	Effectifs	Pourcentages
Afrique de l'Ouest	45 306	27,5
Afrique de Centre	18 970	11,5
Afrique du Nord	9 559	5,8
Autres pays africains	1 807	1,1
Amériques	3 727	2,3
Asie	363	0,2
Europe	73 320	44,5
Orient	1 382	0,8
Autres	10467	6,4
Total	164901	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le tableau ci-dessous montre que la France et l'Italie sont les principaux pays de destination des Sénégalais. Elles enregistrent respectivement 17,6% et 13,8%. La Mauritanie et l'Espagne accueillent 10 et 9,5% des émigrants.

Tableau 8.26 : Répartition des émigrants internationaux par pays de destination principale

Pays de destination	Effectifs	Pourcentage
Cameroun	1596	1,0
Canada	1980	1,2
Congo	6467	3,9
Côte d'Ivoire	7890	4,8
France	29 000	17,6
Gabon	7835	4,8
Gambie	9105	5,5
Espagne	15746	9,5
Guinée	2622	1,6
Italie	22 777	13,8
Mali	4833	2,9
Maroc	5928	3,6
Mauritanie	16 364	10,0
Autres destinations	32 758	19,8
Total	164 901	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les Sénégalais émigrent principalement pour quatre raisons : recherche de travail avec 73,4%, études et apprentissage avec 12,2%, raisons familiales avec 6,9% et mariage 3,3%.

Tableau 8.27 : Répartition des émigrants par principal motif de la migration

Principal motif	Effectifs	Pourcentage
Travail	121 089	73,4
Etude/apprentissage	20 056	12,2
Mariage	5 490	3,3
Raisons de santé	976	0,6
Raisons familiales	11 326	6,9
Ne sait pas	2 816	1,7
Non déterminé	3 149	1,9
Total	164 901	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Au départ, la plupart des Sénégalais qui émigrent (45,5%) sont sans niveau d'instruction. Ceux qui ont le niveau primaire représentent 18,3%. Par contre, les émigrants internationaux de niveaux supérieur et secondaire font respectivement 10,2 et 10,1%. Il convient de signaler la proportion non négligeable (6,0%) de personnes dont on n'a aucune information sur le niveau d'instruction.

Tableau 8.28 : Répartition des émigrants internationaux par niveau d'instruction au départ

Niveau d'instruction au départ		
	Effectifs	Pourcentage
Aucun	74 949	45,5
Elémentaire	30 121	18,3
Moyen	15 446	9,4
Secondaire	16 791	10,2
Supérieur	17 724	10,7
Ne sait pas	9 870	6,0
Total	164 901	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition des émigrants internationaux par profession au départ montre que 19,1% était sans profession. Les élèves et étudiants représentaient 16,2 % et les cultivateurs 11,4%. Les commerçants et les agents commerciaux représentent respectivement 8,2%.

Tableau 8.29 : Répartition des émigrants internationaux par profession au départ

Profession	Effectifs	Pourcentage
Vendeurs à l'étal et sur les marchés	1 815	1,1
Agents de services commerciaux non classés ailleurs	7 278	4,4
Commerçants, magasins	13 544	8,2
Vendeurs non classés ailleurs	2 578	1,6
Éleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage de bétail	3 250	2,0
Pêcheurs de la pêche côtière et en eaux intérieures	3 371	2,0
Maçons	4 324	2,6
Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur	2 100	1,3
Ebénistes, menuisiers et assimilés	2 798	1,7
Couseurs, brodeurs et assimilés	5 284	3,2
Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles et de camion	4 132	2,5
Aides de ménage à domicile	2 606	1,6
Vendeurs ambulants (à l'exception de l'alimentation)	2 052	1,2
Sans profession	31 536	19,1
Élèves/étudiants	26 772	16,2
Agriculteurs de subsistance	18 748	11,4
Autres	32 713	19,8
Total	164901	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

VIII.3.3. SOLDE MIGRATOIRE INTERNATIONAL RECENT (5 ANS)

Au niveau national, le solde migratoire international récent obtenu à l'issu du RGPHAE est déficitaire (-51 528). Au niveau régional seules les régions Dakar (+8 019), Ziguinchor (+4 829) et Kédougou (+2 524), ont un solde migratoire excédentaire. Les autres régions sont déficitaires, notamment : Matam (-18 717), Diourbel (-11 928) et Saint-Louis (-10 986) qui sont des zones traditionnellement d'émigration.

Tableau 8.30 : Solde migratoire international récent (5 ans) par région

Régions	Emigration internationale récente	Immigration internationale récente	Solde migratoire international récent
Dakar	49 898	57917	8 019
Ziguinchor	4 467	9296	4 829
Diourbel	15 357	3429	-11 928
Saint-Louis	15 765	4779	-10 986
Tambacounda	9 278	5834	-3 444
Kaolack	5 748	3420	-2 328
Thiès	14 616	7184	-7 432
Louga	7 815	2109	-5 706
Fatick	3 883	2551	-1 332
Kolda	8 436	6141	-2 295
Matam	22 735	4018	-18 717
Kaffrine	1 936	1318	-618
Kédougou	869	3393	2 524
Sédhiou	4 098	1984	-2 114
Total	164 901	113373	-51 528

Source : ANSD. RGPHAE 2013

VIII.4. URBANISATION

La définition du concept d'urbain reste encore floue au Sénégal. L'idée communément admise, selon laquelle l'identification des zones urbaines se rapporte aux données de population, à l'habitat et à l'accès à l'essentiel des services sociaux de base, n'est pas nécessairement prise en compte. Les derniers recensements (1976, 1988 et 2002) ont toujours pris en compte la distribution des unités administratives préalablement identifiées comme villes ou communes urbaines.

Au Sénégal, les zones urbaines sont définies selon les besoins de la politique de décentralisation. En témoigne le nouveau découpage intervenu en 2008 qui a vu l'érection de certaines localités en communes, alors qu'une localité comme Touba, qui a toutes les caractéristiques d'une ville, est considérée comme rurale. Par conséquent, il est difficile d'opérer certaines comparaisons entre les communes du Sénégal. Toutefois, l'analyse des données issues du Recensement de 2013 qui suit permet de renseigner la tendance à l'urbanisation au Sénégal.

VIII.4.1. POPULATION URBAINE**VIII.4.1.1. Taux d'urbanisation par région**

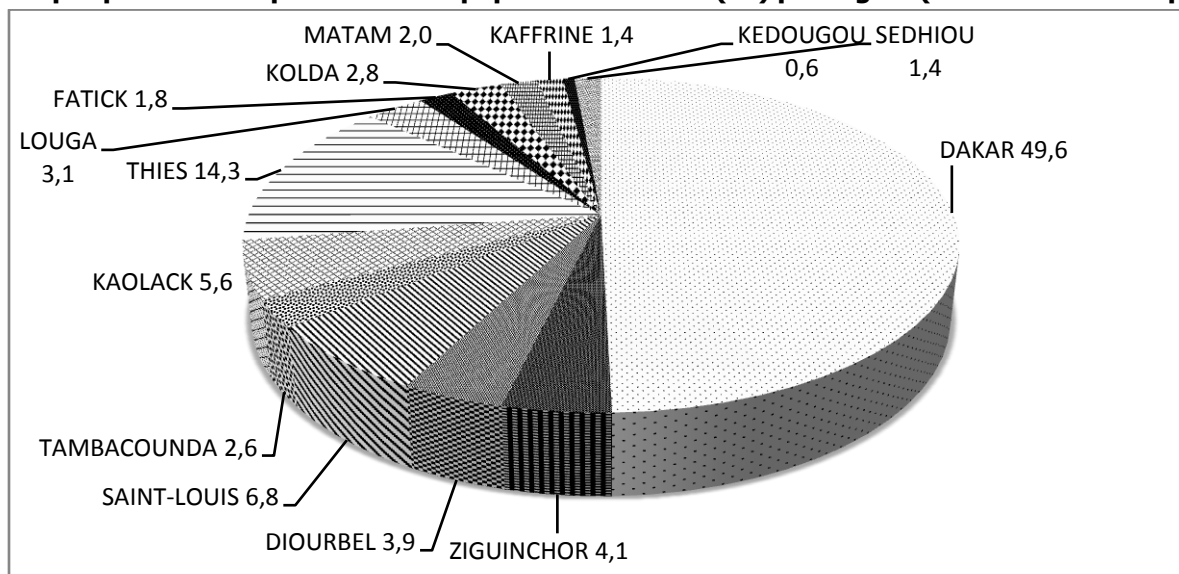
Phénomène universel, l'urbanisation a connu une accélération particulière en Afrique subsaharienne. La différence de niveau de développement économique entre milieux et la recherche d'emploi, de débouchés et d'une vie meilleure provoque surtout l'exode des jeunes vers les villes. La conséquence est une urbanisation galopante et anarchique. En effet, la population urbaine du Sénégal en 2013 est estimée à 6 102 800 habitants, soit un taux d'urbanisation de 45,2% contre 54,8% de ruraux. Or en 2002, le pays comptait 59,3% de ruraux contre 40,7% de citadins.

Tableau 8.31 : Répartition de la population résidente selon le milieu de résidence et la région

REGIONS	Urbain	Rural	Total	Urbain %	Rural %
DAKAR	3 026 316	110 880	3 137 196	96,5	3,5
ZIGUINCHOR	252 256	296 895	549 151	45,9	54,1
DIOURBEL	239 870	1 257 586	1 497 455	16,0	84,0
SAINT-LOUIS	412 037	496 905	908 942	45,3	54,7
TAMBACOUNDA	161 439	519 871	681 310	23,7	76,3
KAOLACK	338 760	622 115	960 875	35,3	64,7
THIES	872 112	916 752	1 788 864	48,8	51,2
LOUGA	189 682	684 511	874 193	21,7	78,3
FATICK	110 489	603 903	714 392	15,5	84,5
KOLDA	169 637	492 818	662 455	25,6	74,4
MATAM	119 784	442 754	562 539	21,3	78,7
KAFFRINE	85 877	481 115	566 992	15,1	84,9
KEDOUGOU	37 528	113 829	151 357	24,8	75,2
SEDHIOU	87 014	365 980	452 994	19,2	80,8
SENEGAL	6 102 800	7 405 915	13 508 715	45,2	54,8

Source : ANSD. RGPHAE 2013

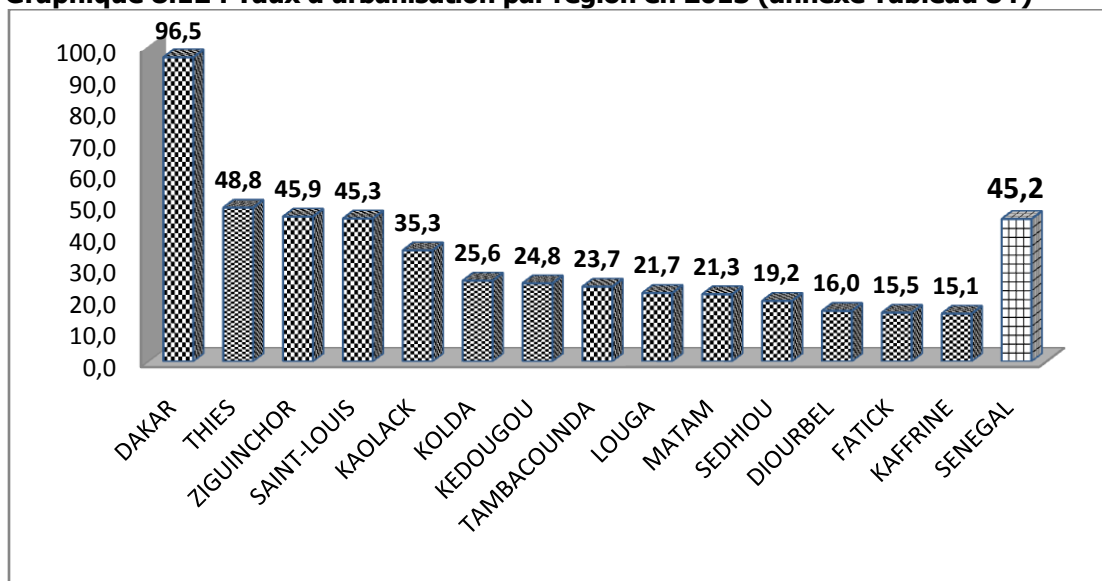
La population urbaine au Sénégal en 2013 représente 45,2% de la population totale. Ce niveau cache des disparités importantes entre les différentes régions du Sénégal. La région de Dakar concentre près de la moitié (49,6%) de la population urbaine du pays suivie de celle de Thiès (14,3%). Kédougou enregistre la proportion la plus faible de la population urbaine (0,6%).

Graphique 8.11 : Répartition de la population urbaine (%) par région (annexe Tableau 8 p)

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La structure de la population urbaine du Sénégal varie selon les régions. La répartition géographique de la population présente des inégalités selon les régions administratives. En effet, Dakar, capitale économique et administrative du pays, renferme 49,6% de la population urbaine (Tableau 8.31).

Avec un taux d'urbanisation de 96,4%, Dakar se caractérise par une urbanité très poussée. Les régions de Thiès (49%), Ziguinchor (46%) et de Saint-Louis (45,3%), disposent d'un taux d'urbanisation au-dessus de la moyenne nationale (45,2%). Suivent les régions de Kaolack (35,5%), Kolda (25,6%), Kédougou (24,8%) et Tamba (23,7%). Les régions de Kaffrine (15,1%), Fatick (15,5%) et Diourbel (16,0%) ont les plus faibles taux d'urbanisation.

Graphique 8.12 : Taux d'urbanisation par région en 2013 (annexe Tableau 8 r)

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Toutes les autres régions affichent un taux d'urbanisation inférieur à la moyenne nationale. Par ailleurs, Diourbel (16,0%) affiche sa spécificité qui s'explique probablement par l'attraction de la communauté rurale de Touba Mosquée qui par sa fonction religieuse et culturelle polarise la région.

VIII.4.1.2. Effectif global par sexe et par âge de la population urbaine

La population urbaine est celle qui réside dans les communes. Elle est composée de 3 057 329 hommes et de 3 045 471 femmes, soit un rapport de masculinité de 100,5 hommes pour 100 femmes. On observe une presque égalité entre l'effectif des hommes et celui des femmes, soit une différence d'effectif de 11 859 en faveur des hommes. Or, le rapport global de masculinité était de 97 hommes pour 100 femmes, au recensement de 1988 et 96,9 hommes pour 100 femmes en 2002. Selon le sexe, on dénombre respectivement 50,1% et 49,9% d'hommes et de femmes vivant en milieu urbain.

La structure de la population urbaine du Sénégal présente des disparités selon les régions. En effet, le pourcentage d'hommes et de femmes illustre cette inégale répartition de la population urbaine selon le sexe.

Tableau 8.32 : Répartition de la population urbaine par région administrative selon le sexe

REGIONS	MILIEU URBAIN					Rapport masculinité
	Masculin		Total	Masculin %	Féminin %	
DAKAR	1 523 161	101,3	3 026 316	50,3	49,7	101,3
ZIGUINCHOR	127 746	102,6	252 256	50,6	49,4	102,6
DIOURBEL	114 166	90,8	239 870	47,6	52,4	90,8
SAINT-LOUIS	210 033	104,0	412 037	51,0	49,0	104,0
TAMBACOUNDA	82 182	103,7	161 439	50,9	49,1	103,7
KAOLACK	163 801	93,6	338 760	48,4	51,6	93,6
THIES	435 885	99,9	872 112	50,0	50,0	99,9
LOUGA	92 013	94,2	189 682	48,5	51,5	94,2
FATICK	53 715	94,6	110 489	48,6	51,4	94,6
KOLDA	86 558	104,2	169 637	51,0	49,0	104,2
MATAM	61 176	104,4	119 784	51,1	48,9	104,4
KAFFRINE	42 052	96,0	85 877	49,0	51,0	96,0
KEDOUGOU	19 704	110,6	37 528	52,5	47,5	110,6
SEDHIOU	45 136	107,8	87 014	51,9	48,1	107,8
TOTAL	3 057 329	100,4	6 102 800	50,1	49,9	100,4

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Par rapport aux unités administratives, seules les régions de Diourbel (52,4%), Kaolack (51,6%), Louga (51,5%), Fatick (51,4%) et Kaffrine (51,0%) présentent une situation où les femmes sont sensiblement plus nombreuses que les hommes. Les autres régions enregistrent un léger déficit de femmes, à l'exception de la région de Thiès où on a un équilibre entre les deux sexes.

L'examen de la structure par âge et sexe révèle que la population urbaine du Sénégal est jeune, puisque 57,3% ont moins de 25 ans et que seulement 3,4% ont plus de 65 ans. (Tableau 8.33).

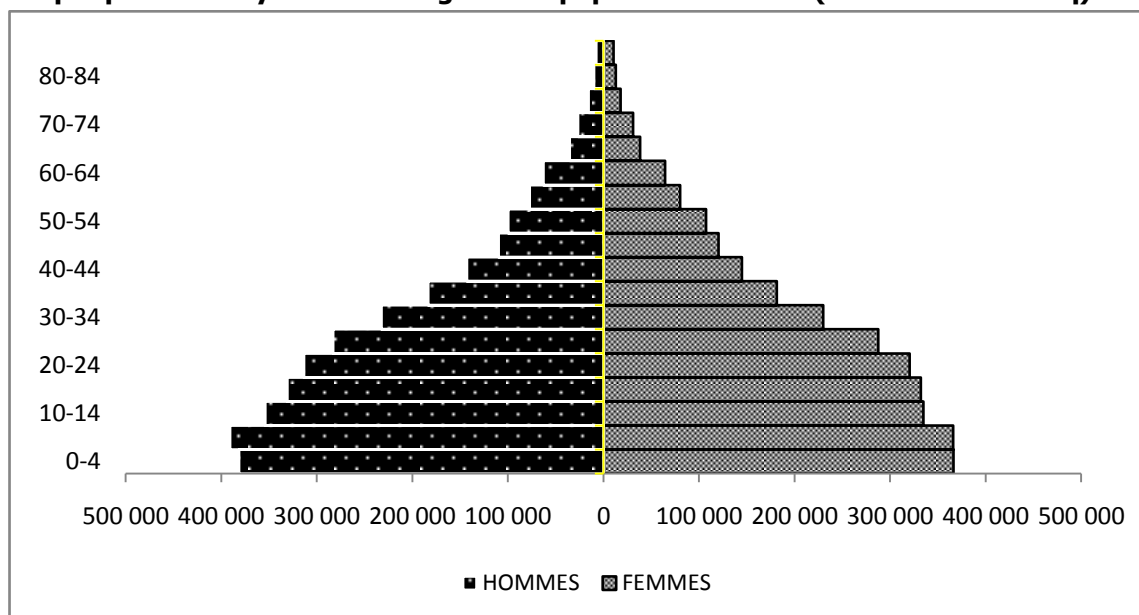
Les rapports de masculinité indiquent un renversement des tendances pour les groupes d'âge de 0 à 14 ans, où l'effectif des hommes est sensiblement un peu plus élevé. Mais on observe un quasi équilibre dans la tranche d'âge 15 à 44 ans. Cet équilibre s'estompe à partir de 45 ans où on note une prédominance des femmes qui peut s'expliquer par une espérance de vie plus longue pour la gent féminine (Tableau 8.33). Les variations régionales de la structure par sexe de la population sont à mettre en rapport avec les effets sélectifs des migrations internes qui affectent, de façon différentielle, les hommes et les femmes vivant dans une région donnée et selon les tranches d'âges.

Tableau 8.33 : Répartition de la population urbaine par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe

Groupe d'âges	SEXE		TOTAL	SEXE	
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin
0-4	381 410	366 265	747 674	51,0	49,0
5-9	390 860	366 035	756 895	51,6	48,4
10-14	353 974	334 893	688 867	51,4	48,6
15-19	330 867	332 050	662 917	49,9	50,1
20-24	313 413	320 458	633 871	49,4	50,6
25-29	282 918	287 552	570 470	49,6	50,4
30-34	232 370	229 865	462 235	50,3	49,7
35-39	183 479	181 186	364 664	50,3	49,7
40-44	142 963	144 969	287 932	49,7	50,3
45-49	109 680	120 249	229 930	47,7	52,3
50-54	99 667	107 217	206 884	48,2	51,8
55-59	77 384	80 093	157 477	49,1	50,9
60-64	62 951	64 259	127 210	49,5	50,5
65-69	35 477	38 200	73 677	48,2	51,8
70-74	26 705	30 979	57 684	46,3	53,7
75-79	15 597	17 908	33 505	46,6	53,4
80-84	9 951	12 865	22 816	43,6	56,4
+85	7 663	10 427	18 090	42,4	57,6
TOTAL	3 057 329	3 045 471	6 102 800	50,1	49,9

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Malgré une prédominance des individus de sexe masculin aux âges compris entre 0 et 14 ans, l'allure de la pyramide des âges (graphique 8.13) présente une base élargie qui se rétrécit rapidement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés. Elle rend compte de la jeunesse de la population : 57,2 % de la population urbaine a moins de 25 ans.

Graphique 8.13 : Pyramide des âges de la population urbaine (annexe Tableau 8 q)

Source : ANSD. RGPHAE 2013

VIII.4.1.3. Evolution du taux d'urbanisation de 1976 à 2013

Le Graphique 8. 14 indique qu'au cours des quatre dernières décennies, le taux d'urbanisation du Sénégal est passé de 34 % en 1976 à 39 % en 1988, 40,7 % en 2002 et 45,2% en 2013. Parallèlement, aux mêmes périodes, le taux d'accroissement moyen annuel de la population urbaine a augmenté de 5 points entre 1976 et 1988, de 1,7 point entre 1988 et 2002 et de 4,5 points entre 2002 et 2013. Ce qui montre une augmentation continue du taux d'urbanisation depuis 1976 qui, cependant, est inégalement répartie sur l'espace malgré les nouveaux découpages administratifs intervenus ces dix dernières années¹⁵.

¹⁵ Avec les nouveaux découpages administratifs, le Sénégal est passé de 10 à 14 régions en passant par 11 régions. Aussi, il faudra tenir compte du rattachement de certaines localités à d'autres, de l'érection de certaines localités en régions, départements, ou en communes.

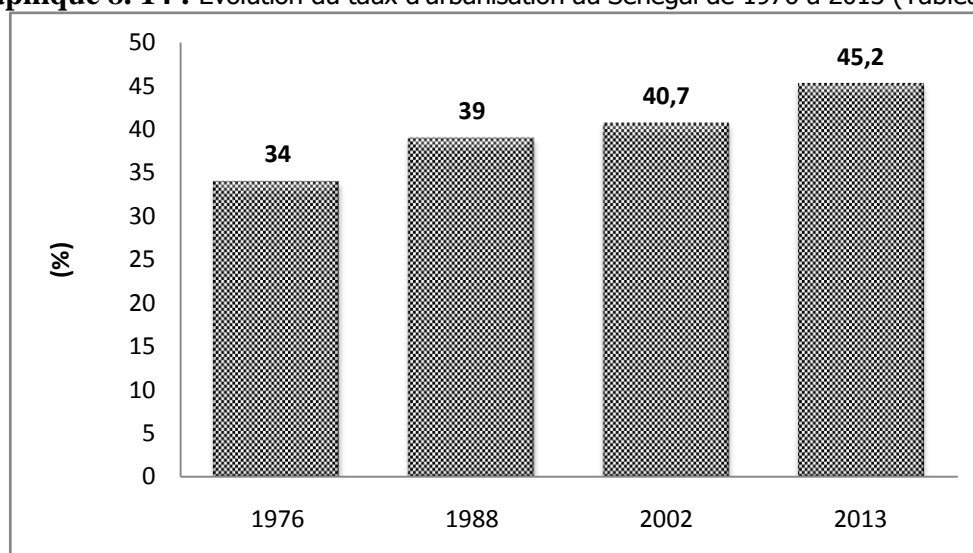
Tableau 8.34 : Evolution du taux d'urbanisation (%) au Sénégal de 1976 à 2013

Régions	Evolution du Taux d'urbanisation de 1976 à 2013			
	1976	1988	2002	2013
DAKAR	96,3	96,5	97,2	96,4
ZIGUINCHOR	29,7	33,7	46,9	46,0
DIOURBEL	21	21,5	15,9	16,1
SAINT-LOUIS	23,4	27,1	36,7	45,7
TAMBACOUNDA	13,9	15,7	16,9	23,9
KAOLACK	20,7	23,0	23,3	35,5
THIES	29,0	34,0	42,7	49,0
LOUGA	11,5	14,9	18,4	22,0
FATICK	9,0	10,6	12,7	16,1
KOLDA	8,4	10,6	13,5	26,0
MATAM	*	*	13,7	22,1
KAFFRINE	*	*	*	15,8
KEDOUGOU	*	*	*	25,7
SEDHIOU	*	*	*	20,0
SENEGAL	34,0	39,0	40,7	45,2

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le développement des centres urbains absorbe une grande partie de la croissance de la population sénégalaise qui a plus que doublé en presque quatre décennies (4 958 085 habitants en 1976 à 12 851 561 habitants en 2013). Ce rythme de croissance de la population urbaine indique que les migrations restent intenses. Par conséquent, il faut gérer aujourd'hui les conséquences d'une forte croissance urbaine, du fait de l'inertie des phénomènes démographiques.

Graphique 8.14 : Evolution du taux d'urbanisation au Sénégal de 1976 à 2013 (Tableau 8 r)



Source : ANSD. RGPHAE 2013

VIII.4.1.4. Typologie des centres urbains et répartition spatiale de la population urbaine

Le taux d'urbanisation (45,2%) cache d'énormes disparités régionales. La typologie des centres urbains et la distribution spatiale de la population urbaine démontrent l'existence d'une disparité dans le peuplement des unités administratives, en particulier par régions.

La typologie des communes varie en fonction de leur taille. En effet, on distingue différentes catégories de centres urbains en fonction de leurs effectifs. Ainsi, on dénombre au Sénégal 55 communes de moins de 10 000 habitants, 74 villes de 10 000 à 50 000 habitants, 24 villes de 50 000 à 100 000 habitants et 14 villes de plus de 100 000 habitants.

Tableau 8.35 : Répartition des communes selon la taille et la région

REGIONS	Moins de 10 000	10 000 à 50 000	50 000 à 100 000	Plus de 100 000	TOTAL
DAKAR	2	23	19	5	49
DIOURBEL		1	1	1	3
FATICK	3	6			9
KAFFRINE	2	3			5
KAOLACK	3	6		1	10
KEDOUGOU	2	1			3
KOLDA	5	3	1		9
LOUGA	3	3		1	7
MATAM	5	7			12
SAINT-LOUIS	13	5	1	1	20
SEDHIOU	7	3		1	11
TAMBACOUNDA	4	3			7
THIES	3	9	2	3	17
ZIGUINCHOR	3	1		1	5
Total général	55	74	24	14	167

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les grandes villes, c'est-à-dire celles de plus de 100 000 habitants, abritent 37,8% de la population urbaine. Or, les villes moyennes de 50 000 à 100 000 et de 10 000 à 50 000 abritent respectivement 29,2% et 28,1% de la population urbaine. Les petites communes abritent seulement 4,8% de cette population. Les plus grandes villes sont dans les régions de Dakar (5 villes de plus de 100 000 habitants), Thiès (3 villes de plus de 100 000 habitants), Ziguinchor, Saint-Louis, Kaolack et Louga (une ville de plus de 100 000 habitants pour chaque région).

Les villes de 10 000 à 100 000 habitants représentent respectivement 28,1% et 29,2% de la population urbaine, soit respectivement 12,7% et 13,2% de la population du pays.

Tableau 8.36 : Typologie des communes)

Taille commune	Population urbaine	% de la population du Sénégal	Répartition %
Moins de 10 000	295 771	2,2	4,8
10 000 à 50 000	1 717 606	12,7	28,1
50 000 à 100 000	1 782 825	13,2	29,2
100 000 à 150 000	710 035	5,3	11,6
150 000 à 200 000	513 380	3,8	8,4
200 000 à 250 000	1 083 183	8,0	17,7
TOTAL	6102800	45,2	100,0

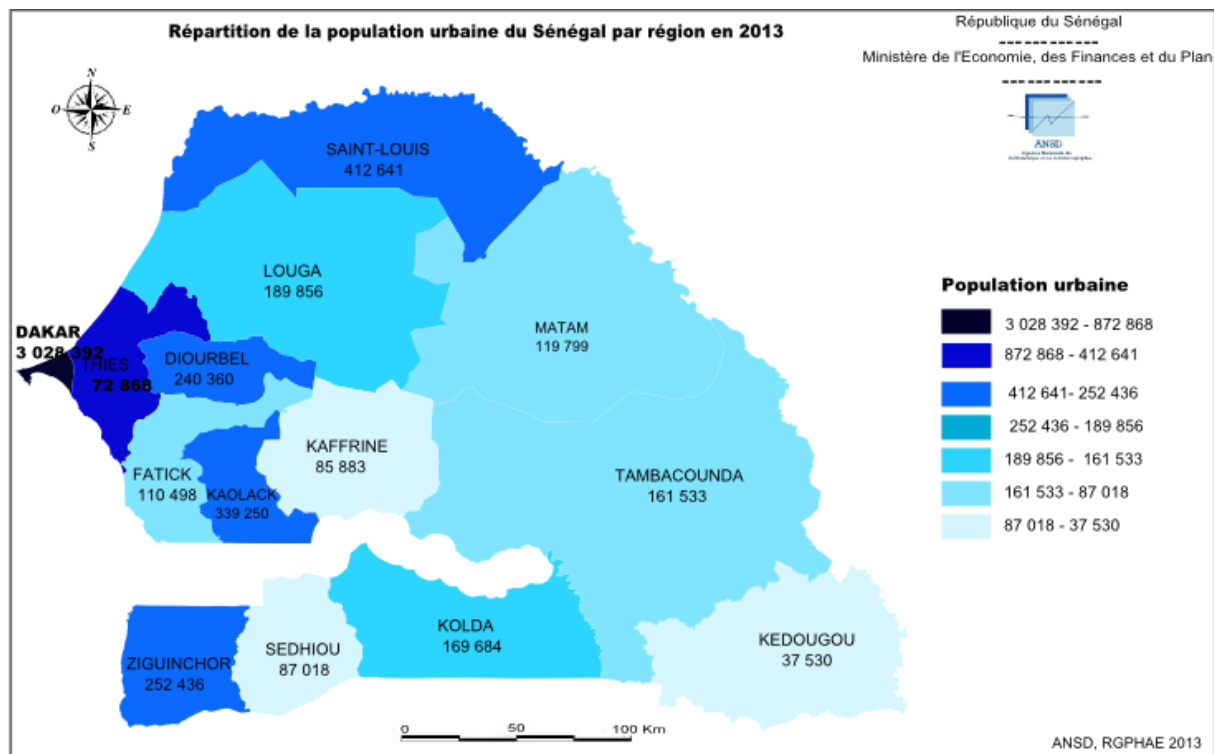
Source : ANSD. RGPHAE 2013

Par rapport à la répartition spatiale de la population urbaine, Dakar, Thiès et Ziguinchor sont aussi les régions les plus urbanisées.

La disparité dans le peuplement des unités administratives est aussi visible dans la répartition spatiale de la population urbaine. L'urbanisation galopante est portée par les grandes villes comme Dakar, capitale administrative du pays, suivie de loin par Thiès et Ziguinchor. Les régions à fort potentiels économiques tels que Dakar, Thiès renfermeraient l'essentiel de la population urbaine. En effet, Dakar polarise presque la moitié de la population urbaine du pays avec 49,6%.

Pour rendre compte de la concentration ou de la dispersion de la population et avoir un meilleur aperçu de la répartition de la population, l'indicateur de densité est généralement utilisé. Il exprime le rapport entre l'effectif de la population et la superficie et mesure la pression qu'exercent les hommes sur un espace donné. La capitale concentre la plus forte densité de population, les services, les infrastructures, le pouvoir décisionnel et les richesses. L'importance de l'attractivité de Dakar s'apprécie au regard de la densité de population extrêmement élevée de la région. En effet, la région de Dakar reste la plus peuplée avec ses 3 139 325 habitants et présente une densité exceptionnelle de 5739 habitants au kilomètre carré (habitants/km²), alors que la densité moyenne du pays est de 69,0 habitants/km².

Les autres grands centres urbains Thiès, Saint-Louis, Kaolack, sont tous situés dans l'ouest du pays. La partie ouest est davantage peuplée et plus fortement urbanisée et industrialisée. On note une densification de plus en plus importante de l'occupation humaine du territoire national et un déséquilibre clair de la répartition spatiale de la population urbaine. Elle est concentrée à l'Ouest du pays et au Centre, tandis que l'Est, le Sud et le Nord sont faiblement peuplés.

Graphique 8.15 : Répartition spatiale de la population urbaine

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Cette forte concentration humaine dans les centres urbains de l'Ouest du pays crée des déséquilibres structurels déjà très prononcés et des dysfonctionnements défavorables à un développement harmonieux du Sénégal. La partie orientale, plus rurale, est donc moins urbanisée.

Le phénomène migratoire avec l'exode rural sont à l'origine de cette urbanisation. Aussi, la forte natalité et la polygamie qui ne sont plus seulement des faits ruraux, l'érection de certaines localités en communes contribuent également à cette urbanisation. Toutefois, cette urbanisation galopante s'accompagne de nombreux dysfonctionnements tels que l'accès aux services sociaux de base, à un toit décent avec la crise du logement, le problème des transports.

Toutefois, avec l'Acte 3 de la décentralisation, toutes les localités du Sénégal sont appelées à devenir des communes.

Conclusion

Au Sénégal, les migrants internes durée de vie sont estimés à 1 896 779 d'individus, soit 14,6% de la population, alors qu'en 2002, 15,3% des Sénégalais vivaient hors de leur lieu de naissance. Les régions de Dakar et de Diourbel et Thiès ont accueilli la majeure partie de ses flux migratoires soit respectivement 43,2%, 15,5% et 12,7%. Les régions les plus répulsives sont Ziguinchor, Kaolack, Louga et Fatick avec des indices de sortie de respectifs de 25,3%, 19,2%, 20,0%, et 19,4%.

Le bilan migratoire durée de vie montre que la région de Dakar a enregistré le solde migratoire le plus important (+573907) suivie de la région de Diourbel enregistre un bilan positif de (+94724). Les régions de Kaolack et de Louga affichent les soldes négatifs les plus importants (-123 156) et (-134437).

Il ressort des émigrations au cours des 5 dernières années que les Sénégalais, partis à l'étranger au cours des 5 dernières années, sont au nombre de 164 901, soit 1,2% de la population. Les destinations principales sont l'Europe (44,5%), les pays de l'Afrique de l'Ouest et les pays de l'Afrique Centrale (11,5%). Le motif principal de départ est le travail (73,4%).

Les migrations internationales montrent que le Sénégal a accueilli 244953 immigrants durée de vie, soit 2% de la population, qu'ils soient de nationalité sénégalaise ou non. Ces immigrants viennent pour l'essentiel de l'Afrique de l'Ouest, soit 46,8%. En effet, le Sénégal accueille chaque année de nombreux étrangers venus des pays politiquement instables de la sous-région Ouest africaine qui alimentent les villes. En effet, les migrations internes et internationales déversent de plus en plus de monde dans les rues des villes.

Le pays a connu de profondes mutations au cours de ces dernières décennies. Cette mutation est essentiellement caractérisée par le développement des territoires littoraux et la partie Ouest du pays fortement urbanisés et le sous équipement de la partie Est du pays rural plus touchée par la pauvreté. Au cours des trois dernières décennies, le taux d'urbanisation du Sénégal est passé de 34 % en 1976 à 39 % en 1988, à 40,7 % en 2002 et 45,2% en 2013. En somme, le Sénégal se caractérise globalement par une urbanisation galopante. Celle-ci pourrait être liée à l'intensité des échanges migratoires internes, mais aussi à la réforme de 2008 qui a vu l'érection de certaines localités rurales en communes.

L'urbanisation est un phénomène inéluctable qui transforme même la structure des Etats et dessine des besoins nouveaux pour les citoyens. Le phénomène urbain constitue une préoccupation majeure, même dans le cas des centres urbains moins peuplés, car le rythme de la croissance démographique est souvent sans rapport avec celui du développement des capacités de production économique de ces villes. Si la ville est nécessaire au développement économique, elle n'en pose pas moins de nombreux problèmes liés à l'habitat, au logement, au transport, à l'environnement, à l'accès aux services sociaux de base, etc. La gestion de la croissance urbaine, y compris la mise en place d'infrastructures et de services adéquats pour des citoyens de plus en plus nombreux et exigeants, doit être considérée comme une priorité des politiques publiques.